

Numéro

006

05/02/2024

4500 ex.

l'écho
de L'Île d'Yeu

GRATUIT

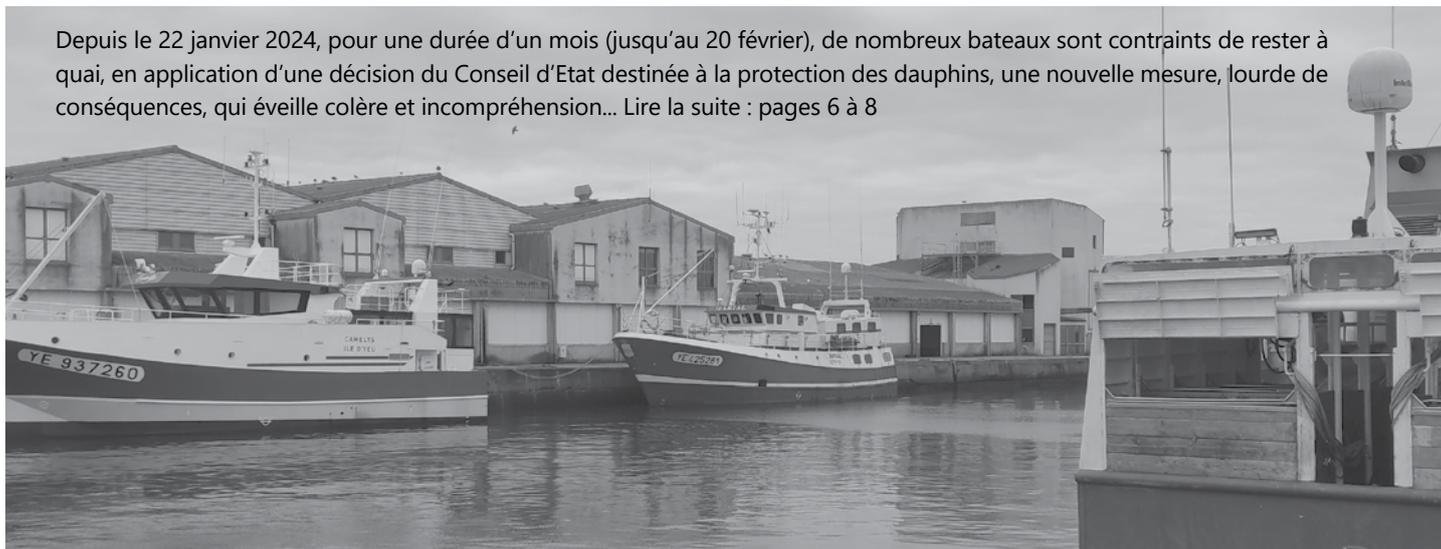
MAGAZINE D'INFORMATION
LOCALE SUR L'ÎLE D'YEU

L'Écho de L'Île d'Yeu • Tél. 06 38 31 09 65 • Mail : echo.yeu@orange.fr

ACTUALITÉS • INFORMATIONS PRATIQUES • ANIMATIONS • PETITES ANNONCES • PUBLICITÉ

Un mois d'interdiction de pêche qui éveille colère et incompréhension

Depuis le 22 janvier 2024, pour une durée d'un mois (jusqu'au 20 février), de nombreux bateaux sont contraints de rester à quai, en application d'une décision du Conseil d'Etat destinée à la protection des dauphins, une nouvelle mesure, lourde de conséquences, qui éveille colère et incompréhension... Lire la suite : pages 6 à 8



Le jeudi 25 janvier dernier, un feu était allumé par les marins-pêcheurs, à l'entrée de Port-Joinville, en signe de protestation contre la décision du Conseil d'Etat.



Mme Laure Barault Nouvelle conseillère départementale

Les 14 et 21 janvier derniers, une élection départementale partielle était organisée pour désigner le/la remplaçant(e) de Mr Bruno Noury. Opposée à Mr Groisard Dominique au 2^{ème} tour, Laure Barault a été élue avec une différence de 20 voix.

Lire la suite : page 9



YEU NOTAIRES
& PATRIMOINE

Notaires à l'île d'Yeu



SELARL YEU NOTAIRES & PATRIMOINE

Maître Marc RIEU - NOTAIRE

(Etude fondée en 1653)

3, Place La Pylaie - 85350 ILE D'YEU

02 51 58 35 41

Site : www.rieu-ile-yeu.notaires.fr

Mail : marc.rieu@notaires.fr

EXPERT IMMOBILIER CERTIFIÉ TEGOVA

EXPERTISE SUR DEMANDE

notexpert
Le réseau d'experts
immobiliers du notariat

TEGOVA
The European Group
of Valuers' Associations

FRONT DE PORT

Appartement vue exceptionnelle, composé d'une grande pièce de vie avec cuisine ouverte de plus de 50 m², deux chambres avec placard, une salle d'eau, WC et une terrasse de 15 m². Ce bien fait partie d'une copropriété de 4 lots.

Classe énergie : D.

Prix HNI : 531 820,00 € dont 3,26 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 515 000,00 €
Réf : C185

PORT-JOINVILLE

Maison d'habitation composée, à l'étage : une entrée, cuisine avec véranda, salon/salle à manger avec cheminée, trois chambres avec placard, WC, salle de bains avec douche et WC. Au rez de chaussée : un rez de jardin de 100 m² aménagé avec chambre, salle de bains, WC, salle à manger, cuisine, grand garage, atelier. Un garage indépendant de 18 m². Le tout sur une parcelle de 549 m². Classe énergie : G.

Prix HNI : 464 800,00 € dont 3,28 % Hon. TTC charge acq. Prix Hors Hon. : 450 000,00 €

Réf : V62

TERRAIN - PORT-JOINVILLE

En retrait de la route, terrain à bâtir d'une superficie de 950 m², avec un puits en pierre et une remise. Situé en zone UB du PLU permettant une emprise au sol de 70%. Terrain à viabiliser. Tout à l'égout sur rue.

Prix HNI : 310 300,00 € dont 3,43 % Hon. TTC charge acq. Prix Hors Hon. : 300 000,00 €

Réf : C75

SAINT SAUVEUR

Maison d'habitation comprenant une entrée, une salle à manger avec poêle à bois, une cuisine, une chambre, une salle d'eau, WC. A l'étage, une grande chambre de 24 m². A l'extérieur, une dépendance avec pièce de vie-cuisine et une chambre, une remise et une cour.

Classe énergie : G.

Prix HNI : 413 300,00 € dont 3,32 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 400 000,00 €

Réf : G140

ENTRE PORT-JOINVILLE ET KER CHALON

Maison composée d'une pièce de vie avec cheminée, une cuisine, une salle d'eau, un WC, deux chambres. Un garage et un jardin. Le tout sur une parcelle de 721 m² comprenant une emprise au sol de 70%.

Classe énergie : D.

Prix HNI : 645 120,00 € dont 3,21 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 625 000,00 €

Réf : B212

TERRAIN

COEUR DE PORT-JOINVILLE
Au calme d'une impasse, sur un secteur très recherché, terrain à bâtir de 388 m² comprenant une emprise au sol de 90 % avec la possibilité de faire un étage. Tout à l'égout sur rue.

Prix HNI : 248 500,00 € dont 3,54 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 240 000,00 €

Réf : T51

AU COEUR DU PORT

Belle prestation - Maison ancienne comprenant au RDC : une entrée - local à vélo, une pièce de vie lumineuse avec cheminée et cuisine ouverte A/E, une buanderie.

A l'étage : un grand palier, trois chambres et une salle de bains avec WC.

A l'extérieur, une chambre, une salle d'eau-WC, une terrasse abritée et des remises en pierre. Dans le jardin arboré et clos de murs de pierre, un puits fonctionnel, une pièce avec cheminée et une chambre d'été de 20 m². Le tout sur une parcelle de 435 m² constructible à 90% avec la possibilité de faire un étage. Maison vendue meublée et équipée. Classe énergie : E.

Prix HNI : 876 870,00 € dont 3,16 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 850 000,00 €

Réf : G142

KER CHALON

Ensemble immobilier comprenant : Une première maison, comprenant une cuisine, un salon, une salle d'eau-WC, deux chambres. Une deuxième petite maison composée d'une cuisine, une chambre, une salle de bains.

A l'extérieur, un WC, deux remises, une cour avec jardinet et un garage.

Le tout sur une parcelle de 312 m², constructible à 90%. Classe énergie : G.

Prix HNI : 560 000,00 € dont 3,19 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 578 100,00 €

Réf : B210

Honoraires de négociation TTC :

- de 0 à 45735 € : 6 %
- au dessus de 45735 € : 3 %
(TVA au taux de 20%)



Les frais d'actes sont fixés par le décret n° 2016-230 du 26 février 2016 applicable à l'ensemble du territoire national (y compris L'île d'Yeu)

Service négociation immobilière
07 81 87 78 91 - 06 42 03 24 31

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ETUDE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Réception sur rendez-vous

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site [Georisques www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

Demeures
LITTORAL
du

VILLAS BORD DE MER
PROPRIÉTÉS CONTEMPORAINES
PROPRIÉTÉS DE CARACTÈRE
PROPRIÉTÉS D'EXCEPTION
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE - VENDÉE

www.demeuresdulittoral.com

Agence spécialisée dans les belles demeures, les propriétés avec vue sur la mer ou dans les sites remarquables, maintenant présente sur L'île d'Yeu avec **Isabelle LEBRET - Tél. 07 80 99 75 91**

15 ans d'expérience dans l'immobilier dont les 3 dernières sur L'île d'Yeu



Au coeur de Port-Joinville - Nouveauté

Belle opportunité avec cet ensemble comprenant une maison de 4 pièces plus une grande véranda et 3 dépendances dont 2 aménagées en chambres d'hôtes et un grand garage, le tout sur un grand terrain constructible de 1000 m² bien exposé. DPE : E.

Prix : 850 000 € net vendeur et 25 500 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 875 500 € FAI.



Port-Joinville, au calme d'une impasse privée - A 2 minutes de la plage de Ker Chalou

Découvrez cette superbe maison récente de 122 m², sur un beau terrain constructible de 1 355 m², sans vis à vis. Vous serez séduits par son séjour spacieux de 65 m² avec une cuisine moderne ouverte. Côté nuit, profitez de trois grandes chambres dont une suite parentale. Un patio de 17 m² avec sa cuisine d'été donne sur le terrasse exposée plein sud. Un atelier de 15 m² complète ce bel ensemble. DPE : C.

Prix : 1 150 000 € net vendeur et 36 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 1 186 000 € FAI.



Dans le village typique de Ker Borny

Charmante maison de 5 pièces, comprenant un salon séjour avec une cheminée et une mezzanine, une cuisine indépendante, trois belles chambres, une salle de bains et une salle de douche, 2 WC. L'ensemble est en bon état, juste à poser les valises. Le séjour, en double exposition, donne sur 2 jardins avec terrasses à l'abri des regards car clos de murs. Bien au calme, vous profiterez de la tranquillité de cette petite rue tout en étant à 10 minutes à pied du port, de ses commerces et animations. DPE : F.

Prix : 650 000 € net vendeur et 16 250 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 666 250 € FAI.



Dans le village typique de Ker Bossy

Belle opportunité, malgré de grands travaux à prévoir, avec cette maison islaise toute en pierres sur 150 m², comprenant 5 pièces, toutes de beaux volumes, dont 2 avec cheminée pour la cuisine et le séjour, 3 chambres en RDC et 2 chambres à l'étage. Le tout sur un beau terrain de plus de 1000 m² avec 2 dépendances en pierres aménageables, dans le grand jardin clos, et sans vis à vis. DPE : F. Prix : 700 000 € net vendeur et 24 200 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 724 200 € FAI. **Sous compromis.**



Cadouère - En exclusivité

Au coeur du village de Cadouère, beaucoup de charme pour cette ancienne ferme composée de 3 bâtiments, à 80 % en pierres traditionnelles, pour 150 m² habitables sur un joli jardin de 680 m², sans vis-à-vis. Son séjour de 35 m², avec une belle cheminée en granit, offre un beau volume. La cuisine possède également une grande cheminée et donne sur le jardin. Actuellement, la maison bénéficie de quatre chambres mais des aménagements et extensions sont possibles. Prix : 850 000 € hors honoraires et 35 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur. **Vendue par Isabelle Lebret**

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site [Georisques www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

CONSULTEZ NOUS POUR D'AUTRES BIENS SUR NOTRE SITE INTERNET www.demeuresdulittoral.com

Contactez **Isabelle LEBRET** (agent commercial n° 34100333) au **07 80 99 75 91**
iledyeu@demeuresdulittoral.com

Siret 34100300026 - RSACn2021AC00096 de La Roche sur Yon

Je recherche, pour répondre aux nombreuses demandes générées par notre réseau, tous types de biens (maisons, terrains) sur L'île d'Yeu. J'effectuerai gratuitement les estimations et vous accompagnerai dans toutes les étapes de ce beau projet. A bientôt ! **Isabelle LEBRET**

Pour tout bien confié en exclusivité, les diagnostics techniques sont offerts !



SAINT SAUVEUR IMMOBILIER

Achat - Vente - Estimation

Agence immobilière indépendante sur L'île d'Yeu

Contactez votre Agent Immobilier :

Nathan SIMON - 06 45 96 19 38

PORT JOINVILLE – Réf : 1064



Prix FAI : 899 700 €*
Surf. Hab. : 140 m²
Nbre ch. : 4
Terrain : 480 m²

Salon, SAM, cuisine, 4 chambres, SDD, WC, buanderie et garage.

Terrasses et jardin clos.

Emprise au sol de 100%.

DPE : E

*dont 3% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 873 500 €

KER CHALON – Réf : 1078



Prix FAI : 699 000 €*
Surf. Hab. : 84 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 820 m²

Salon, cuisine, 2 chambres, SDB, WC. Un espace buanderie/3^{ème} chambre avec mezzanine. Un auvent, une terrasse et un garage.

Emprise au sol de 70%. DPE : F

*dont 2.8% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 680 000 €

PORT-JOINVILLE – Réf : 1076



Prix FAI : 515 000 €*
Surf. Hab. : 73 m²
Nbre ch. : 2
Terrain : 407 m²

Salon, cuisine, 2 chambres, SDD et WC. Comble aménageable de 80 m². Garage avec SDD et mezzanine, un auvent, une terrasse et un jardin clos. Emprise au sol de 70%. DPE : F

*dont 3% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 500 000 €

SAINT SAUVEUR – Réf : 1074



Prix FAI : 587 100 €*
Surf. Hab. : 80 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 75 m²

Au RDC : Salon, cuisine, WC.

A l'étage : 3 chambres, SDD et WC. Une courette extérieure.

Entièrement rénové, juste à poser ses valises. DPE : E

*dont 3% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 570 000 €

KER PIERRE BORNAY – Réf : 1065



Prix FAI : 666 250 €*
Surf. Hab. : 96 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 324 m²

Salon avec mezzanine, cuisine, 3 chambres, SDD, SDB, 2 WC et un abri à vélos. 2 terrasses et un jardin. Emprise au sol de 90%.

DPE : G

*dont 2.5% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 650 000 €

LA MEULE – Réf : 1066



Prix FAI : 328 000 €*
Surf. Hab. : 32 m²
Nbre ch. : 1
Terrain : 286 m²

Salon avec mezzanine et cuisine, 1 chambre, SDD et WC. Un Jardin. Emprise au sol de 90%, possibilité d'extension.

DPE : Non soumis

*dont 2.5% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 320 000 €

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Estimation de votre bien sur demande !
Vente immobilière - Vente aux enchères interactive



www.saint-sauveur-immobilier-yeu.fr

Mail : saintsauveurimmobilier.yeu@gmail.com

SARL SAINT SAUVEUR IMMOBILIER YEU – RCS 883170201 – CPI 8501 2020 000 045 235



AGENCE DE L'ILE
7, rue Gabriel Guist'hau
85350 L'ILE D'YEU

immobilier@agencedelile.com
www.agencedelile.com

02.51.58.37.45

Vanessa FRADET

Ventes - Estimations - Conseils

06.87.41.68.89

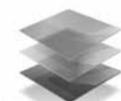
Béatrice CADOU

06.60.55.91.46



www.emroy-architecte.com

ROY 06 71 00 77 77 - BAUDRY 06 86 11 98 30



GÉOUEST

DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

LA ROCHE-SUR-YON
TÉL. 02 51 37 27 30

LES SABLES D'OLONNE
TÉL. 02 51 23 85 52

L'ILE-D'YEU
TÉL. 02 51 37 50 07

AMÉNAGEMENT
GÉOMÈTRE-EXPERT
TOPOGRAPHIE

www.geouest.fr



IMAGO CONTRÔLE

CHALLANS • NOIRMOUTIER • LA ROCHE-SUR-YON

BUREAU DE CONTRÔLE

Bureau d'étude Energétique et Thermique

Diagnosics immobiliers

Inspections périodiques

02 51 39 85 48

contact@imago-dia.com

Sabias Immobilier 
Transaction - Location - Estimation - Conseil

*Laëtitia, Florence et Léa
sont heureuses de vous accueillir*

11 rue Calypso - 85350 L'île d'Yeu

Tél. 02 51 59 09 05

Laëtitia : 06 12 16 68 95 / Léa : 06 49 11 89 54

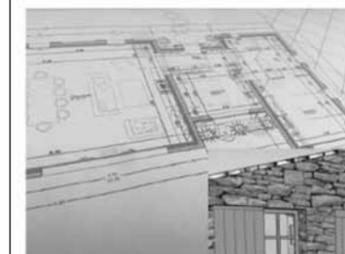
mail : sabiasimmobilier@gmail.com

Toutes nos annonces sur le site : www.sabias-immo-yeu.fr

809 108 335 RCS LA ROCHE S/ YON - Carte Professionnelle n° CPI 8501 2016 000 012 097
Absence de garantie financière - non perception de fonds



Bureau d'études
Maîtrise d'œuvre



Réalisation de plans
Permis de construire
Etude financière du projet
Suivi de travaux



LBM Bureau d'études et Maîtrise d'œuvre

Bureau : 18, rue Calypso - 85350 L'île d'Yeu

Siège social : 1, rue de la Corderie - 85350 L'île d'Yeu

lbm.bureaudetudes@gmail.com - 07 72 27 33 89

Siret : 840 496 905 00018 / APE : 7490A

Oyapock

**Transports maritimes
Travaux • Remorquages**

Colis lourds et hors format - matériaux de construction - agrégats en benne
containers maritimes - containers frigo - bennes ouvertes - encombrants
véhicules légers et poids lourds - TP maritimes - épaves - balisage...

Voyage à la demande - Affrètement partiel ou total

Mail : fred.rivet@gmail.com

06 68 92 59 13

PROCHAINE PARUTION DE L'ECHO - MARDI 2 AVRIL 2024

Demande de publicité • Dépôt des petites annonces • Remise des informations associatives

JUSQU'AU 17 MARS

ÉCONOMIE

Une interdiction de pêche qui éveille colère et incompréhension

Déjà fortement impactée, ces dernières années, par les réglementations, les quotas ou encore la hausse du gasoil... la filière pêche s'est vue imposer récemment une nouvelle mesure, "le plan dauphin", décidée par la Conseil d'Etat et annoncée quelques semaines seulement avant son application. Si la proposition de Bruxelles, finalement abandonnée, d'interdire les arts traînants (chalut de fond) dans les aires marines protégées d'ici à 2030 avait déjà mis le feu aux poudres, en début d'année 2023, c'est désormais un arrêté du Conseil d'Etat, tombé la veille de Noël, qui sème un vent de révolte parmi les marins pêcheurs français. Interdisant la pêche du 22 janvier au 20 février 2024 dans le golfe de Gascogne, et sur la même période pour 2025 et 2026, dans le but de « protéger les dauphins », cette mesure risque d'avoir un impact considérable sur l'économie locale de nombreux ports français, en touchant près de 450 navires qui travaillent dans cette zone. Une enveloppe de 40 millions d'euros sera allouée aux navires dits « à risque », ce qui représenterait entre 80 et 85% de leur chiffre d'affaires. Un montant bien en deçà des pertes estimées par toute la filière pêche. Pour Olivier Le Nézet, président du comité national des pêches maritimes et des élevages marins, le « Plan d'action pour une pêche résiliente » publié par la Commission européenne vise tout simplement à « faire disparaître les engins de fond », celle-ci proposant sans vergogne aux professionnels de la mer de se « reconverter au tourisme ».

Les survivants de la filière pêche

Selon Sébastien Chauvet, directeur de l'organisation professionnelle des marins pêcheurs de L'île d'Yeu, les dauphins seraient « des centaines de milliers à fréquenter le golfe de Gascogne, devenu un beau garde-manger, avec beaucoup d'espèces pélagiques » (sardines, anchois...). Cette présence s'explique par une baisse de l'effort de pêche dans cette zone liée à des décennies de politique communautaire des pêches au cours desquelles les bateaux ont été réduits de moitié. Depuis de nombreuses années, les marins pêcheurs se voient solliciter pour préserver la ressource halieutique : « nous avons perdu la pêche au thon aux filets maillants dérivants en 1998, puis celles au thon rouge et au requin-taupe, on peut dire que l'on a dégusté. Le port de L'île d'Yeu n'a pas été épargné depuis trente ans », affirme le directeur de l'OPMP. La législation, progressivement, depuis les années soixante-dix, a anéanti



les perspectives d'avenir de tout un secteur professionnel car si, en 1990, cent navires de pêche étaient encore présents à L'île d'Yeu, pour quatre cent cinquante marins pêcheurs, le port se montre, aujourd'hui, bien dégarni : « il y a moins de vingt navires pour soixante marins pêcheurs, dont cinq navires de pêche au large. On sort d'un contexte difficile avec la mise en place, en 2023, par le gouvernement, d'un plan de sortie de flotte qui a mené à la destruction de quatre-vingt-dix navires français, dont certains de plus de 15 mètres », précise-t-il. Malgré tout, les quotas de pêche ont encore été drastiquement réduits, début décembre, pour le merlan (-41%), le bar (-20%) et le lieu jaune (-53%), ce qui signifie la contrainte, pour certains professionnels, de rester à quai, une baisse de chiffre d'affaires de l'ordre de -35% et des emplois en péril. Les décisions européennes impactent la pêche française alors que, sur le terrain, les marins pêcheurs constatent la présence de nombreuses espèces.

« un marin embarqué fait vivre entre trois et sept personnes à terre »

Le « Plan Dauphin » ajoute à cela une interdiction totale de pêche lors de la période la plus propice à cette activité, énième mesure venant pénaliser près de 450 bateaux français, dont au moins un centaine à l'échelle des Pays de la Loire, principalement des fileyeurs et des chalutiers pélagiques, car la juridiction saisie, dans le cadre d'une procédure en référé, a décidé d'abroger les dérogations prévues pour les pêcheurs par le gouvernement français : « les bateaux, dotés d'outils d'effarouchement, devaient être exemptés de cette interdiction. Le

Conseil d'Etat, sous la pression des ONG, n'a pas voulu faire un système dérogatoire qui aurait concerné 80% des bateaux », détaille Sébastien Chauvet. Ce ne sont pas moins de huit navires Islais qui sont actuellement impactés par cette interdiction : « la perte pour ces bateaux est de l'ordre d'un million d'euros », estime-t-il. Ainsi, le Marial, le Petit Gaël, l'Aurore Boréale et bien d'autres risquent de connaître une perte de 50 % de leur chiffre d'affaires : « la campagne de sole est très importante à cette période de l'année. On prend cette interdiction comme une humiliation, une injustice ». En effet, le mois de février est le plus rémunérateur pour la flottille de L'île d'Yeu, qui se voit imposer un arrêt complet de son activité durant un mois : « il faut stopper cette avalanche de mauvais coups et nous redonner un avenir stable, pas un champ d'incertitudes » avait témoigné Olivier Le Nézet, dans une tribune du journal Ouest France.

Au cours des semaines qui vont suivre, C'est la filière pêche dans son ensemble qui risque d'être pénalisée : mareyage, entretien, accastillage, poissonneries, restaurants. Avec cinq millions d'euros de pertes estimées rien que pour les criées vendéennes, les mareyeurs sont aussi en colère. Le plus jeune mareyeur de France, l'Islais Benjamin Hennequin, n'a encore jamais été confronté à une décision gouvernementale de cette ampleur : « on importe 70% du poisson en France. Au mois de février, ce sera 95%. Un non-sens total », affirme ce patron, avant d'ajouter : « le mareyage français est en très grand danger. Ça fait peur pour les jeunes comme moi qui ont envie d'entreprendre. J'ai trois

enfants dont un bébé qui vient d'avoir six mois, évidemment que je me soucie de la préservation de l'environnement. J'ai aussi envie de leur laisser quelque chose demain. Il n'y a jamais d'entre deux, de nuance en ce qui devrait être un débat contradictoire et qui est devenu un conflit autour de la cause environnementale. Ce n'est pas un débat constructif, ce n'est pas logique. C'est idéologique. Je suis très inquiet pour l'avenir ». Pour José Jouneau, président du comité régional des pêches, cette interdiction s'organise uniquement « en réaction à du lobbying ». La pêche artisanale et les produits issus de la mer, valorisés par des « trieurs », à travers le mareyage, tendent à disparaître peu à peu : « à entendre les décideurs à Bruxelles, il ne faudrait plus toucher l'océan, à se demander s'il y a encore de la place pour les pêcheurs. Le drame de la pêche française, c'est d'être artisanale », affirmait-il récemment. Le président de la république lui-même avait pourtant déclaré, en novembre dernier, que « nos intérêts, nos accès » et notre « autonomie » passaient par la mer, en insistant sur l'importance de la souveraineté « alimentaire » et « logistique ». Ça l'est d'autant plus à L'île d'Yeu et pourtant les gouvernements successifs n'ont cessé de confronter nos marins pêcheurs à de nombreuses épreuves et contraintes qui inquiètent particulièrement la filière pour son avenir : « la pertinence des mesures d'urgence demandées par les différentes ONG équivaut à demander s'il y aura moins d'accidents de la route si on empêche les voitures de rouler pendant trois mois », assure Sébastien Chauvet.

Les sirènes de l'éolien

Si Emmanuel Macron a confirmé, aux Assises de la mer, l'objectif de 45 GW en mer d'ici 2050, l'investissement massif du déploiement de ces infrastructures, à hauteur de 200 millions d'euros, rien que pour l'éolien flottant, permettrait de générer 450 millions d'euros sur dix ans, via la « taxe éolienne », selon les estimations d'Hervé Berville, alors secrétaire d'Etat à la Mer. Pour le président de la république, l'éolien en mer permettrait de « financer la pêche à hauteur de 700 millions d'euros » à travers un contrat dont la signature est prévue pour l'été prochain : « l'éolien financera la pêche, mais en 2050, quand le gouvernement aura tapissé le golfe de Gascogne d'éoliennes ! C'est du pipeau, ça n'a rien de factuel aujourd'hui », assure Sébastien Chauvet, avant d'ajouter : « le parc éolien offshore du banc de Guérande, en exploitation depuis un an, a permis au Comité de percevoir une taxe d'1,8 millions d'euros pour l'année 2023. On pourra effectivement y ajouter celle du parc Emyn. Mais il n'est pour le moment pas question de distribuer cet argent à titre individuel pour le fonctionnement de la filière. Cette taxe sert à financer des investissements dans le cadre de projets collectifs, pour l'intérêt général des pêcheurs. On ne va pas se substituer à l'Etat ».

Les sentinelles de la mer

La France se place au deuxième rang des espaces maritimes mondiaux grâce à l'outre mer, juste derrière les États-Unis, avec plus de dix millions de kilomètres carrés de zone économique exclusive. Premiers observateurs et victimes des effets du réchauffement climatique, les pêcheurs français constatent chaque jour des modifications de vie du milieu marin : « avant 2018, on ne voyait pas autant de dauphins que ces dernières années. Cette prolifération de cétacés est aussi en corrélation avec le réchauffement climatique. Les hivers ont été particulièrement doux. Nous n'en voyons pas du tout cette année sur zone car nous avons un hiver moins clément », explique Adrien Delavaud, patron armateur du Camelys. Si les navires étrangers n'ont pas le droit d'atteindre la bande des 12 milles nautiques, de grands fileyeurs ibériques, avec quotas de pêche en règle, restent sous les radars des autorités, car ils pêchent à l'extérieur de cette zone : « On fait un focus sur les bateaux français mais les navires espagnols pêchent le merlu sans s'embêter avec les prises accidentelles de dauphins », précise Sébastien Chauvet. De son côté, José Jouneau estime qu'il existe une méconnaissance totale de la richesse halieutique par les décideurs politiques, avec l'application d'une méthodologie de report de pêche sur d'autres espèces qui ne réglerait pas le problème de fond. Comme pour lui donner raison, Didier Gascuel, directeur du pôle halieutique mer et littoral de l'Institut agro Rennes Angers, a récemment indiqué que cette solution d'interdiction a « un impact important sur les pêcheurs mais ne résoudra pas le problème ». Si le dernier rapport de l'association écologiste « Bloom » dresse une fois de plus un bilan en défaveur de la pêche dite « industrielle » (navires de plus de 24 mètres) sur le plan écologique, il met par ailleurs en avant la « petite pêche côtière », qui serait gage de multiples performances : « écologiques, économiques et sociales ». Avec une population estimée à environ 600 000 dauphins dans la zone Atlantique, Benjamin Hennequin l'affirme, « on impose aux marins pêcheurs de ne plus pouvoir pêcher dans le golfe de Gascogne sous prétexte de préserver la faune marine, alors que l'espèce n'est pas menacée ». D'après Fiona Bigey, chargée de mission des captures accidentelles, à l'organisation des producteurs de Vendée (OP Vendée), depuis cinq ans, « les ONG ont dit que le conseil international pour l'exploration de la mer avait préconisé des fermetures, alors qu'il avait simplement évoqué l'impact que des fermetures auraient, sur la base du conseil scientifique européen en 2021 ». Pour Alain Biseau, biologiste des pêches à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), il existe « une nette amélioration (de la population halieutique) depuis les années 2000 ». Selon David Le Quintrec, patron pêcheur de Lorient et ini-

tiateur de la mobilisation de mars 2023, la Commission européenne serait « à la remorque des ONG ».

Quotas, plans de casse, aires marines, augmentation du prix du gasoil... si nos marins pêcheurs sont déjà confrontés à de nombreuses difficultés dans l'exercice de leurs fonctions, ils subissent également les pressions d'Organisations Non Gouvernementales : « aujourd'hui avec de la publicité mensongère via les réseaux sociaux, on peut faire passer des lois, au détriment des gens qui travaillent. Je ne comprends pas que des ONG puissent avoir autant d'impact sur la souveraineté alimentaire de notre pays », estime Adrien Delavaud. Caméras embarquées, installations de matériels répulsifs et embarquement d'observateurs du programme « OBSMER », permettent de quantifier les captures accidentelles. Si la pêche européenne est la seule à se contraindre elle-même par des quotas pour préserver la ressource, la France est un des très rares pays à travailler sur ses filets pour les rendre les plus sélectifs et les moins impactants possible. Le gouvernement avait proposé en ce sens des solutions matérielles en investissant à hauteur de 30 millions d'euros dans de l'équipement répulsif : « il y a trois ans, nous avons perdu des jours en mer pour mettre à sec nos bateaux afin de pouvoir installer ces équipements. La flottille Islaise est enfin intégralement équipée, par obligation, et pourtant tout a été balayé par la décision du conseil d'Etat », tempête le patron armateur.

Une surveillance accrue

Pour Anthony Morin, autre patron pêcheur, l'une des options consisterait à « retourner en mer » en refusant ce qui est imposé. Mais l'émancipation des pêcheurs est impossible avec l'existence d'une réglementation écrasante. Condition sine qua non pour pouvoir travailler, tous ces systèmes de surveillance installés, par ailleurs à coups de subventions « coûteuses », à additionner avec la mise en place de VMS (Vessel Monitoring System) il y a une vingtaine d'années et qui permettent de localiser en temps réel les bateaux de pêche, ont contribué peu à peu à rendre les marins totalement dépendants de l'Etat. « Pour toucher les aides au gasoil, il fallait remplir les conditions de la réglementation en vigueur, toute infraction menait au remboursement des aides perçues. C'est la politique de la carotte et du bâton. Si les marins pêcheurs décident de rester en mer, ils auront une amende et ils ne toucheront pas non plus d'indemnités compensatoires. Aujourd'hui, les gars sont dégoûtés et désabusés », explique Sébastien Chauvet. Depuis 2000, la collecte de données dans le secteur de la pêche, au sein de l'Union européenne, a été successivement encadrée par différents règlements européens : « 1543/2000, 199/2008, 2017/1004, puis par des décisions déléguées (UE) 2019/910

et 2021/1167 ». Un volet important de ces données concerne l'échantillonnage des captures à bord des navires professionnels. En France, la collecte d'informations sur les captures a débuté en 2002 par l'échantillonnage à bord des navires langoustiniers, dans le golfe de Gascogne. À partir de 2003, l'observation à bord des navires de pêche a été étendue à l'ensemble des espèces et des façades. Par la suite, de nouveaux règlements concernant les mammifères marins, les pêches profondes et les thons sont venus grossir les obligations réglementaires. En 2009, l'observation à la mer a connu un nouvel essor avec la mise en application d'une nouvelle version du règlement européen pour la collecte des données (Data Collection Framework, DCF), ainsi que la mise en œuvre du plan gouvernemental pour une pêche durable et responsable (PPDR).

Les données sur les prises accidentelles difficiles à obtenir

Le programme OBSMER, piloté par la DGAMPA, dépend de l'Ifremer et du comité national des pêches, sous l'égide de l'Observatoire Pelagis et du Museum National d'Histoire Naturelle, qui participe à la formation des nouvelles recrues. Son objectif principal est de s'intéresser à l'essentiel de la capture : « tout ce qui est prélevé du milieu, en mettant l'accent sur tout ce qui ne sera pas commercialisé », afin de connaître l'état des différents stocks d'espèces exploitées. Le protocole OBSMER nécessite l'exhaustivité des espèces : poissons, crustacés, céphalopodes, macrodéchets, séla-ciens... Basé sur le volontariat des marins pêcheurs, ce programme est soumis à un appel d'offres tous les trois ans : « Ce sont des bureaux d'études privés qui répondent à l'appel d'offres et c'est l'Ifremer qui recueille les données que nous remontons », précise un observateur qui a voulu garder l'anonymat. Un coordinateur régional, engagé par le bureau d'étude privé, saisit ensuite la donnée recueillie par les observateurs sur un logiciel Ifremer. Une fois dans les locaux de l'institut, c'est un « troisième niveau de correction » qui intervient, après tout un processus de validation de la donnée, avec l'objectif d'«éliminer les données incohérentes pour ne garder que les données cohérentes à terme ». Une fois les données validées, elles sont transférées sur la base « Harmonie » et deviennent anonymisées et agrées, par flottilles et par métiers, elles peuvent ensuite servir à des études. Jusqu'à une trentaine de personnes sont nécessaires, basées de la frontière espagnole jusqu'à la Manche, pour recueillir ces données observationnelles. Pendant la phase hivernale, période dite à risque : « une augmentation de l'effort d'observation des flottilles est commandée par le gouvernement », assure un coordinateur qui a lui aussi, souhaité garder l'anonymat. C'est un « suréchantillonnage » ni plus ni moins, car le programme reste le même, mais avec des efforts d'observations



« gonflés » sur la période de décembre à avril : « dans le but d'augmenter les données récoltées sur les captures accidentelles. » Selon Didier Gascuel, « on ferme tout le golfe de Gascogne sur la base de scénarios scientifiques qui manquent de données, parce qu'il y a un manque de transparence ». En effet, pour avoir accès à ces données, « très confidentielles et propriétés de la Direction Générale des Affaires Maritimes de la Pêche et de l'Aquaculture (DGAMPA) », il faut en « faire une demande ». Celles-ci sont traitées en comité de pilotage par un trajet « bien contrôlé » : « on a toujours deux ou trois ans de décalage entre les données récoltées et les données traitées et mises en forme. Mais pour vous répondre, globalement, il n'y a pas plus d'autres déchets, ça reste des marées de pêche classique ».

Du 1^{er} décembre 2022 au 30 avril 2023, ce sont 1 482 échouages de petits cétacés, « en majorité des dauphins », qui ont été recensés sur les plages Françaises par le ministère de la Mer : « il y en a beaucoup plus qu'en Espagne car les courants marins arrivent sur les côtes françaises », précise Sébastien Chauvet. Sur cette même période ce sont 1 374 navires battants pavillons français, qui ont fréquenté le golfe de Gascogne : « les ONG disent, quand un dauphin vient s'échouer, c'est qu'il y en a dix de morts. Ça voudrait dire que nous en aurions pêché environ 13 000 l'an passé. Nous ne sommes pas d'accord sur l'interprétation de ces chiffres. Quarante pour cent des dauphins pêchés dans la bande côtière des 12 milles nautiques s'échouent sur la côte car les fonds marins font moins de 50 mètres et ramènent tout sur la côte. Leur standard ne correspond pas à la réalité du terrain », s'agace Sébastien Chauvet.

L'impact de la terre

Si la souveraineté alimentaire du pays se dégrade à nouveau, cela irait non seulement dans le « sens inverse de l'Histoire », mais aussi dans le sens inverse du respect des enjeux environnementaux à tenir. Les Français devront manger de plus en plus de poisson importé de l'étranger, avec l'empreinte carbone que cela implique. Selon Didier Gascuel, des modèles prédisent une « baisse de la quantité de matière vivante dans l'océan » et, en particulier, des espèces exploitées : « on va certainement perdre 5 % d'espèces d'ici 2040 », estime-t-il. Mais si les captures accidentelles de dauphins peuvent arriver à bord de chalutiers, d'autres facteurs prédominants ne semblent pourtant pas pris en compte : « vieillesse, maladies, courants marins, changement climatique... » Aussi, celui de l'impact de la pollution des océans sur les mammifères marins. Pour quatre-vingts pour cent issue de déchets, majoritairement en plastique, cette pollution, charriée par les rivières, se détériore pour se réduire en nanoparticules, bien souvent retrouvées dans la chaîne alimentaire : « nous n'arrivons pas à avoir accès aux comptes rendus d'autopsies que Pelagis effectue sur les dauphins, malgré nos nombreuses requêtes. Il n'y a aucune transparence », déclare Adrien Delavaud.

Auteur : Valentine Lanave

Incompréhensible et bien difficile à accepter pour les marins-pêcheurs, cette interdiction de pêche, prévue pour être reconduite en 2025 et en 2026, sonne comme un nouveau coup dur et inquiète particulièrement les différents acteurs pour les conséquences qu'elle pourrait avoir sur toute la filière.

POLITIQUE

Mme Laure Barault élue conseillère départementale



Suite au décès du conseiller départemental en exercice, Mr Bruno NOURY, et à la démission de son suppléant, Mr Emmanuel Maillard, Mr le Préfet de la Vendée avait convoqué les électeurs à une élection départementale partielle pour l'élection d'un conseiller départemental dans le canton de L'Île d'Yeu.

Les électeurs ont donc été invités à s'exprimer le dimanche 14 janvier 2024 (1^{er} tour) pour une élection au scrutin uninominal majoritaire.

3 candidats et leurs remplaçants s'étaient présentés à cette élection : Mr Benoit Gaborit (remplaçant : Mr Yannick Rivalin), Mme Laure Barault (remplaçant : Mr Philippe Audéon) et Mr Dominique Groisard

(remplaçant : Mr Didier Martin). Suite aux résultats du 1^{er} tour, un second tour opposant Mme Laure Barault et Mr Dominique Groisard était organisé le 21 janvier 2024.

A l'issue d'un scrutin extrêmement indécis, Mme Laure Barault a été élue conseillère départementale avec une avance de seulement 20 voix sur son concurrent.

Résultats du 1^{er} tour - 14 janvier 2024

Inscrits : 4273 - votants : 1652 soit un taux de participation de 38,7%
Blancs : 13 (0,8%) - Nuls : 20 (1,2%)
Exprimés (votants, blancs et nuls) : 1619 (37,9%)



Laure Barault
32,67% - 529 voix



Dominique Groisard
39,72% - 643 voix



Benoit Gaborit
27,61% - 447 voix

Résultats du 2^{ème} tour - 21 janvier 2024

Inscrits : 4270 - votants : 1633 soit un taux de participation de 38,2%
Blancs : 40 (2,4%) - Nuls : 15 (0,9%)
Exprimés (votants, blancs et nuls) : 1578 (37%)

Laure Barault : 50,63% - 799 voix

Dominique Groisard : 49,37% - 779 voix

SOCIAL

L'association des écrivains publics fête son premier anniversaire !

On peut dire que l'Association des Écrivains Publics a su s'entourer de gens compétents dans différents domaines : défenseur des droits de l'homme, ancien juge, affaires maritimes, milieu médical, urbanisme, clerc de notaire... Accompagnée d'une équipe de bénévoles spécialistes et experts, cette nouvelle association a déjà su se distinguer par la qualité de son suivi. En effet, l'équipe se relaie pour accueillir un public de plus en plus large, tous les lundis (matins et après-midis), permettant environ six interventions dans la journée, avec une certaine souplesse : « on peut ajouter des créneaux les jeudis, on peut aussi se rendre chez les gens, à domicile, s'ils ne peuvent pas se déplacer, on s'adapte », précise Moïsette Dupont, présidente de l'association.

Avec la participation d'une quinzaine de bénévoles motivés, l'association a commencé son travail d'accompagnement à l'occasion de la période de déclaration des biens immobiliers, durant le mois de juin 2023 : « nous avons fabriqué un formulaire de déclaration papier nous-même, puisqu'au tout départ, l'État ne l'avait pas prévu pour les personnes n'ayant pas accès à Internet », explique Bettina Gonse, secrétaire et trésorière de l'Aidep. À l'aide du bouche-à-oreille, les Islais se sont manifestés peu à peu pour d'autres sujets. Avec plus d'une cinquantaine d'interventions à leur actif depuis le mois de février 2023, auprès des habitants de L'Île d'Yeu, les bénévoles de l'Association des Écrivains Publics peuvent témoigner du réel besoin d'accompagnement dans ce domaine : « autrefois, Tatïe Conan était secrétaire du syndicat des marins et effectuait toutes les déclarations d'impôts, les demandes d'allocations familiales... » commente Moïsette Dupont.

Visible également sur le réseau social « Facebook » au travers du groupe « l'Aidep vous informe », l'association communique, chaque semaine, des essentiels qui restent dans l'actualité avec des supports d'informations adéquats. Une démarche bienvenue pour les habitants, puisqu'il est suivi par près de deux cent personnes. Éluë durant treize ans à la mairie de L'Île d'Yeu, Moïsette Dupont avait autrefois eu envie de mettre en place un accompagnement similaire dans le cadre de son mandat. Elle a décidé de profiter de sa retraite pour se lancer dans ce projet. C'est d'ailleurs à la suite d'un message posté dans le groupe « Yeu Actus », sur Facebook, que Moïsette Dupont a pu constater l'ampleur du besoin en ce domaine : « en une journée, j'ai ob-



tenu quatre-vingt-huit réponses », déclare-t-elle. Un appel à bénévoles a ensuite été lancé, pour créer une structure associative, auquel environ douze personnes ont répondu : « nous nous sommes rapidement aperçus, en discutant entre bénévoles, que nous réalisons déjà des démarches d'accompagnement avec notre entourage », précise Bettina Gonse.

Prime rénovation, demandes de cartes grises, ouvertures de comptes « Ameli », impôts, pré-demandes de cartes d'identité, passeports, déclarations de retraite, demandes de réversion, amendes, identification des points de conduire... : « c'est très varié mais essentiellement des démarches administratives. Nous avons aussi un monsieur qui vient d'écrire un livre et qui a besoin de nous en ce qui concerne la mise en page informatique de son ouvrage. Aussi, nous avons rencontré un jeune homme qui ne sait se servir que de son téléphone portable, ce qui complique les démarches en ligne (impression papier, photocopies de documents...). C'est selon les demandes des uns et des autres », détaille Bettina Gonse. Mais au-delà d'aspects bien souvent techniques, c'est aussi l'aspect humain qui est mis en exergue au sein du petit bureau de permanences de la jeune association : « les gens apprécient d'être écoutés, on passe du temps avec eux, ils nous racontent leur histoire », déclare-t-elle. « Les gens sont très reconnaissants de

notre travail, certains font de sacrées économies en accomplissant ces démarches. » Si certaines personnes ne disposent tout simplement pas d'outils informatiques pour effectuer ces démarches devenues courantes, certains Islais n'ont encore jamais fait de déclarations en ligne et préfèrent solliciter une aide extérieure, par crainte de mal s'y prendre : « ce sont des gens qui n'ont pas été formés aux outils technologiques ou pour qui l'utilisation de l'ordinateur fait clairement peur. J'ai pu constater de par mon expérience personnelle que certaines personnes n'ont pas du tout envie de s'y mettre, et il n'y a aucune raison de les pousser », explique Bettina Gonse. Les membres bénévoles rencontrent des Islais en quête d'un soutien informatique ou alors en attente de se former, ce pour quoi l'association Aidep peut proposer un accompagnement : « si, en tant que citoyenne, je ne comprends pas quelque chose, c'est qu'il existe un problème. Puisque ces supports informatisés s'adressent aux citoyens, on devrait tous être capables de maîtriser ces nouveaux outils », estime Bettina Gonse. Loin d'être intuitives, ces démarches administratives en ligne peuvent vite se transformer en cauchemar pour certains : « la complexité de celles-ci est particulièrement scandaleuse, je connais des personnes qui ne touchent pas leur retraite car ils ont baissé les bras, face à la difficulté rencontrée.

Cette évolution va beaucoup trop vite dans un territoire comme le nôtre si personne ne peut accompagner les gens sur ces questions, sans parler des personnes qui vivent dans des zones blanches, sur le continent », précise-t-elle.

« On pallie à une absence de services » car si le réseau « France Services » existe depuis 2019, sur le continent, avec l'objectif de faciliter l'accès aux services publics pour tous et de permettre aux usagers d'effectuer diverses démarches administratives dans un lieu unique, L'Île d'Yeu se retrouve littéralement laissée pour compte : « 2 197 maisons France services (MFS) » se sont implantées sur le territoire national, selon un rapport du Sénat, dont treize structures labellisées pour la Vendée. L'association des écrivains publics se substitue donc au

service public, à travers un temps d'investissement donné par ses bénévoles : « nous nous sommes tout de même fixés un domaine d'intervention à ne pas dépasser. On ne remplace pas les professionnels, on se limite en tant que bénévoles, aux papiers administratifs basiques, toujours au nom de la personne en question. Par exemple, nous n'intervenons pas dans les dossiers de litiges », précise Moïsette Dupont. Véritable relais à part entière du tissu social Islais, l'association peut orienter les personnes vers des organismes spécifiques, si besoin (notaire, CCAS, assistantes sociales...). L'association est toujours à la recherche de nouveaux membres susceptibles de pouvoir apporter une expertise, les personnes intéressées pour venir renforcer l'équipe sont les bienvenues : « les demandes sont

de plus en plus fréquentes et il n'est pas toujours simple de trouver des bénévoles disponibles en journée. C'est un investissement de temps très instructif, on apprend beaucoup de choses et on se sent vraiment utiles », conclut Bettina Gonse.

Une adhésion de huit euros permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout au long de l'année.

Contact : 07 81 05 82 94

Centre de consultations au 20 rue du Puits-Neuf, uniquement sur rendez-vous.

Auteur et crédit photo : Valentine Lanave

MAÇONNERIE GÉNÉRALE - COUVERTURE
NEUF ET RÉNOVATION



SARL **PR Bâtiment**
06 69 46 52 53
sarl.prbatiment@gmail.com

**MENUISERIE
JD ESPACE BOIS**

**Volets et portails
Portes et Fenêtres
Ossature bois
Charpente**



02 28 12 04 07 jdespacebois@orange.fr
28 Route de la Marèche - 85350 L'Île d'Yeu



MENUISERIE PERROT
Maxime Perrot

Ouvertures • Bois / PVC / alu • neuf et rénovation
Charpente / Menuiserie extérieur et intérieur
06 78 49 01 47 • menuiserie85.perrot@gmail.com



**Charpente - Menuiserie
Agencement
Bois - PVC - Alu
Cloisonnement - Isolation**

02 51 58 34 81
gautier.freres@wanadoo.fr

**90. Rue de la Garde
85350 L'ÎLE D'YEU**

Charly Menuiserie

Pose de charpentes, ouvertures, doublages, parquets,
Lambris et menuiserie en tous genres

Bénéteau Charly - 06 78 34 85 02
beneteaucharly85@gmail.com

SÉCURITÉ

Un bal de la Sainte-Barbe sous le signe du changement

La cérémonie de la Sainte-Barbe s'est tenue, le samedi 20 janvier 2024, au sein du centre de secours de L'Île d'Yeu. Elle était l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'annoncer des changements notables à venir pour cette nouvelle année.



Après des honneurs rendus au drapeau, en présence de Carole Charreau, conseillère départementale et maire de L'Île d'Yeu, et de Judith Le Ralle, adjointe à la mairie déléguée à la sécurité, une revue des troupes a été menée par le lieutenant-colonel Philippe Tatar, chef du groupement territorial des Sables-d'Olonne, représentant le corps départemental des sapeurs-pompiers de la Vendée. S'en sont suivies des remises de décorations, de grades et de distinctions par les autorités présentes, conclues par un hommage aux sapeurs-pompiers décédés avec dépôt de gerbes : « la Sainte-Barbe est un moment privilégié qui nous permet de réaffirmer notre cohésion de groupe, mettre à l'honneur le travail et l'engagement de nos camarades disparus », a affirmé le lieutenant chef Romain De Biasio, avant d'évoquer le souvenir d'Olivier Trichet : « un personnage très apprécié de notre corporation qui nous a quittés cette année ».

Étaient présentes à cette cérémonie, à titre officiel, une section des sapeurs-pompiers retraités, une section de cadres sans troupes, une section des sapeurs-pompiers d'une délégation extérieure, une partie du personnel de la brigade de gendarmerie de L'Île d'Yeu, le personnel du sémaphore de Saint-Sauveur, certains membres bénévoles de la SNSM, le père Joseph Martineau et une section de la sécurité civile du collège des Sicardières. Avec 1025 interventions sur l'île, l'année 2023 aura été particulièrement mouve-

mentée « sur le plan opérationnel » pour nos sapeurs-pompiers. Alors qu'au niveau départemental, avec 42 700 interventions assurées, une légère baisse de 2,5% a été enregistrée par rapport à 2022, liée notamment à l'absence de feux de végétation durant la période estivale, L'Île d'Yeu a quant à elle connu une augmentation de ses interventions, de l'ordre de 12% : « pour répondre à cette forte sollicitation, qui nous place dans les dix premiers centres de secours de Vendée, je peux m'appuyer sur une équipe de sapeurs-pompiers dynamique et compétente », a déclaré le lieutenant chef Romain De Biasio, avant de mettre à l'honneur l'adjudant-chef Vincent Priou, qui assure la fonction d'adjoint par intérim depuis maintenant six mois.

Ayant pris ses fonctions de chef de centre depuis le mois de septembre dernier, Romain De Biasio n'a pas manqué d'éloges à l'égard de son ancien chef, le lieutenant Sébastien Gréco, qui aura exercé sa fonction durant six ans : « grâce à son travail et à sa vision, j'ai aujourd'hui la chance d'être à la tête d'un centre de secours armé et organisé pour faire face aux défis de son temps ». Le lieutenant Gréco et son épouse Corinne, elle-même ancienne sapeur-pompier du centre de L'Île d'Yeu, sont désormais basés à la Tranche-sur-Mer. Ils étaient présents pour l'occasion.

Le lieutenant-colonel Philippe Tatar a profité de sa présence au sein du centre de secours et d'incendie pour féliciter la section Islaise de « l'excellente tenue de

ce centre en le qualifiant d'exemplaire ». Il a aussi évoqué les 112 000 heures de disponibilité supplémentaires qui ont été générées, principalement par les pompiers volontaires Vendéens, en préconisant de pérenniser le recrutement, y compris sur L'Île d'Yeu : « Le SDIS devra relever de nouveaux défis pour cette année, avec l'organisation, cet été, des jeux olympiques et paralympiques. Nous devons en ce sens contribuer à l'effort national en acheminant des renforts sur les différents sites de manifestations tout en faisant face à l'accroissement de la population lié à la saison touristique ».

L'effectif 2024 du centre de secours et d'incendie de L'Île d'Yeu sera composé de six sapeurs-pompiers professionnels, avec l'arrivée de l'adjudant Frédéric Jeanne, le sergent-chef Christophe Damour, et le sergent-chef Damien Lormeau qui deviendra adjudant et occupera le poste d'adjoint à partir du 1^{er} avril prochain. Vingt-deux sapeurs-pompiers volontaires sont également engagés pour assurer la sécurité des Islais.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette cérémonie 2024.

Auteur et crédit photos : Valentine Lanave



YEUBTP
BÂTISSONS VOTRE AVENIR !

YEU BTP

poursuit la réussite menée par les entreprises Ogiegne de Bâtiments et Ricolleau Viaud Bâtiments depuis plus de 40 ans et vous accompagne, de manière personnalisée, dans la réalisation de tous vos projets de construction en neuf et rénovation.

TOUTES LES SOLUTIONS DU BÂTIMENT
À L'ÎLE D'YEU



- Votre maison clés en main
- Bureau d'étude
- Conduite de travaux
- Mise aux normes assainissement
- Travaux tous corps d'état réalisés par nos équipes en neuf et rénovation
- Vente de béton prêt à l'emploi

16 rue de la République
85350 L'Île d'Yeu
contact@yeubtp.com

02 51 58 26 05
www.yeubtp.com



LA BELLE MAISON
ENTREPRISE DE BATIMENTS
CONSTRUCTIONS NEUVES ET RÉNOVATIONS



Constructions neuves
Rénovations

Maçonnerie, pavage, pose de pierre islaïse,
couverture, enduit finition islaïse

Pour toute demande concernant vos projets
contactez-nous au 02 28 11 05 83
ou rendez-vous à notre agence située
au 18 rue Calypso
à Port Joinville (face au magasin Casino)
mail : sarllemaison@gmail.com



SARL
R.G. CONSTRUCTION

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

MAÇONNERIE GENERALE - COUVERTURE
NEUF ET RENOVATION

TOUS TRAVAUX PUBLICS

VRD (Voirie Réseaux Divers)
ASSAINISSEMENT AUTONOME
RACCORDEMENT TOUT A L'EGOUT
TERRASSEMENT
(Tranchées, Fosse, Piscine,
Puits, Passage ...)
NETTOYAGE TERRAIN
DÉSSOUCHAGE
BRISE ROCHE HYDROLIQUE
DÉMOLITION
LOCATION DIFFÉRENTS MATÉRIELS
AVEC OPÉRATEURS QUALIFIÉS



ZA La Marèche - 85350 L'ÎLE D'YEU
Tél. 02 51 26 05 00 / 06 16 59 21 19
rg.construction@orange.fr



Maçonnerie
Neuf & Rénovation

02 51 59 23 90

90, rue de la Garde
85350 L'ÎLE D'YEU

bessonnetms@orange.fr

HOMMAGE

Merci Roger Turbé pour le legs de ses clichés !

Roger Turbé nous a quittés dans les derniers jours de l'année 2023. Il avait 95 ans. Beaucoup de personnes se souviennent bien sûr du photographe du quai de La Chapelle. Un article, paru dans *la Gazette* en avril 2015, lui avait été consacré. Après la première partie de sa vie passée en Indochine et en Afrique du Nord comme aviateur, il était revenu, en 1963, à L'Île d'Yeu où il avait ouvert un magasin que tenait son épouse, Germaine. Pendant plus de 40 ans, il a couvert tous les événements de l'île depuis les fêtes familiales : communions, mariages... jusqu'aux grandes manifestations : fêtes de la Mer, fête des Fleurs, banquets de Classe... en passant par tous les aspects de la vie quotidienne : départ des thoniers, photos des écoles, soirées hilarantes de la Revue ou bal au café de la Marine etc. Tous ces clichés sont des trésors qu'il a voulu léguer



à tous les Islais et Islaises en les transmettant au service du Patrimoine de la Commune. Ils sont actuellement en cours de reprographie et de classement et seront visibles par tous ceux qui le souhaitent, dans le futur Pôle culturel du Petit-Chiron.



Roger Turbé était très attaché à l'histoire de son île et à tous ses compatriotes ; en transmettant tous ses clichés, il nous fait un merveilleux cadeau. Merci Roger !

JFH

SOLIDARITÉ

Des participants venus nombreux pour la course solidaire

Le 8 décembre dernier, à l'occasion des 30 ans du Téléthon, l'association Handiyeu et les pompiers de L'Île d'Yeu avaient organisé une course solidaire avec une joëlette. Une centaine de coureurs formaient le cortège, ouvert par la joëlette sur laquelle était installé Pierre-Marie, soutenu par plusieurs porteurs. Le parcours nocturne faisait près de 6 km. Au cours des semaines précédant la course, des membres de l'association s'étaient déplacés dans les écoles pour sensibiliser les jeunes. L'action a été couronnée de succès puisque ces jeunes sportifs en herbe étaient nombreux à participer. A leur arrivée sur le port, les coureurs ont été accueillis, en musique, par de nombreux spectateurs, venus également profiter des autres manifestations organisées par l'association Frédéric.



Pour Handiyeu et les pompiers, le prochain défi sera le trail de L'Île d'Yeu, le 15 juin 2024.

Pour accompagner MYA dans cette aventure, venez nombreux le long du parcours pour les encourager !

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2023

Projet agro-environnemental et climatique 2024

Dans le cadre du Plan Stratégique National (PSN) de la Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027, des mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ont été mises en œuvre en Pays de la Loire au travers de projets territoriaux appelés PAEC. Ces derniers sont construits à partir des enjeux environnementaux identifiés sur le territoire, sont portés par un opérateur et sont soumis à sélection régionale, en amont de l'ouverture à la contractualisation de MAEC par les exploitants des territoires concernés.

En 2023, la commune de L'Île d'Yeu a déposé un PAEC sur le site NATURA 2000 « côtes rocheuses, dunes, landes et marais de L'Île d'Yeu » pour des actions de réhabilitation, de restauration et d'entretien des prairies et landes d'intérêt communautaire. La commune de L'Île d'Yeu décide de déposer un projet pour le renouvellement du PAEC en Pays de la Loire pour la campagne 2024 pour les MAEC suivantes :

> Sur 10 ha, la mesure biodiversité : maintien de l'ouverture des milieux et amélioration de la gestion par le pâturage
> La mesure biodiversité : fossés sur 2000 mètres linéaires.

Convention financière avec l'école des formations maritimes

Un soutien financier est accordé à l'école des formations maritimes, au travers d'une subvention d'un montant de 48 000 €, payable en 3 échéances égales réparties sur les 3 années (16 000 €/an), pour les années 2024, 2025 et 2026.

Initiative Vendée Terres et Littoral

La commune de L'Île d'Yeu est adhérente à la plateforme d'initiative locale Initiative Vendée Terres et Littoral (IVTL) qui a pour mission le soutien à la création et à la reprise de très petites entreprises, par l'octroi d'un prêt d'honneur à la personne et le parrainage d'un dirigeant d'entreprise. Elle décide de verser, pour les années 2024, 2025 et 2026, une cotisation annuelle de 6000 €, au titre des missions assurées par IVTL pour le compte du territoire : accompagnement des services de la collectivité et du Comité d'Agrément Local, relais auprès des instances nationales et régionales du réseau, recherche de financements, gestion comptable et analytique, suivi des prêts...

Guichet unique de la rénovation de l'habitat

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique lancé par l'Etat, la commune de L'Île d'Yeu bénéficie de subventions qui permettent à la collectivité de financer une partie des prestations d'accompagnement à la rénovation énergétique à destination des ménages. Elles doivent être sollicitées auprès du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE). Elles viennent en complément des aides financières du conseil départemental de la Vendée et du SYDEV. En octobre 2021, le conseil municipal a approuvé la demande de subvention auprès

du SARE. L'avenant qui acte la prolongation du dispositif pour la durée d'1 an, à partir du 1^{er} janvier 2024, est approuvé par le conseil municipal.

Cartes insulaires

La convention relative aux conditions de délivrance de la carte insulaire, conclue avec le département, est prolongée jusqu'au 31 décembre 2025.

Modification du tableau des effectifs

La Commune de L'Île d'Yeu décide la modification du tableau des effectifs par la création d'1 poste d'adjoint administratif à temps complet, de 2 postes d'adjoints techniques à temps complet et d'1 poste d'adjoint du patrimoine à temps non complet et par la suppression de 2 postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe à temps complet.

Création de postes saisonniers

Le conseil municipal valide la création de 4 postes saisonniers d'opérateur qualifié des activités physiques et sportives (sauveteurs pour la plage des Vieilles) du 1^{er} juillet au 31 août 2024.

Référent(s) déontologue(s)

Depuis le 1^{er} juin 2023, tout élu local peut consulter un référent déontologue dédié, chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques. Ces conseils sont donnés à titre personnel et confidentiel. La commune de L'Île d'Yeu désigne, en qualité de référent(s) déontologue(s), les membres de la liste constituée par l'AMPCV. Un bureau disposant d'un téléphone fixe et d'un ordinateur peut lui être mis à disposition temporairement. En plus de la rémunération, il peut bénéficier du remboursement des frais de transport et d'hébergement en cas de nécessité de présence physique sur L'Île d'Yeu.

Plan Local Unique Santé Social

Dans le but d'impulser une politique sociale et de santé globale, cohérente et concertée sur le territoire, à destination des familles, des seniors et de l'ensemble de la population, la commune approuve la signature du contrat Plan Local Unique Santé Social conclu avec la CAF et l'ARS pour une durée de 5 ans. Ce contrat comprend 3 axes stratégiques : conforter l'accès aux soins, favoriser la continuité éducative et l'accompagnement des enfants et accompagner le bien vieillir.

Location de parcelles dans la zone artisanale

La commune décide de louer à la SARL Mon Bio Jardin Services, par bail emphytéotique administratif de 50 ans, les parcelles 113 BR 995 et 996 (superficie totale 647 m²), situées dans la zone artisanale de la Marèche, afin d'y ériger un bâtiment artisanal.

La commune décide de louer à la SAS Etablissements Naud, par bail emphytéotique administratif de 50 ans, les parcelles 113 BR 991 et 992 (superficie totale 581 m²), situées dans la zone artisanale de la Marèche, afin d'y ériger un bâtiment artisanal.

Lutte contre les dépôts sauvages de déchets ménagers et assimilés

Dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages de déchets ménagers et assimilés, la commune signe une convention avec CITEO (éco-organisme agréé de la filière des emballages ménagers). Cette convention garantira un suivi administratif et un accompagnement technique auprès des services de la commune et permettra de coordonner les actions mises en place et de percevoir une aide financière.

Collecte pour recyclage des déchets

La commune de L'Île d'Yeu délègue à Trivalis le dépôt de dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projet « Collecte pour le recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer » lancé par CITEO. Cet appel à projet a pour objectif le déploiement des équipements de pré-collecte permettant un geste de tri sur les lieux de consommation hors foyer pour les emballages légers.

Prise en charge des PMCB

Le conseil municipal décide d'approuver et de signer, avec les éco-organismes, le contrat relatif à la prise en charge des déchets issus de Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment. Ce contrat définit les modalités opérationnelles et financières de cette prise en charge des déchets issus de PMCB par les éco-organismes.

Foncier/urbanisme

La Mairie décide :

> d'acquérir la parcelle 113 BH 201 (695 m²), située au lieu-dit GRANDS BOURDETS, appartenant à Mme Joubert Marie, pour la somme totale de 695,00 € net vendeur.

> de vendre l'immeuble (terrain nu) cadastré 113 CS 319 (592 m²), situé chemin du Clos du Pêcheur, à Mr et Mme Dumont, au prix de 207 200,00 €.

> de vendre l'immeuble (terrain nu) cadastré 113 CS 318 (592 m²), situé chemin du Clos du Pêcheur, à Mr et Mme Biscay, au prix de 207 200,00 €.

> la désaffectation et le déclassement du domaine public d'une emprise foncière située rue des Soucis (10 m²). La numérotation de la parcelle est en cours.

Commission communale des impôts directs

Le conseil municipal a approuvé une liste de contribuables pouvant former la commission communale des impôts directs. Cette liste qui devra être réactualisée est composée en partie de membres du conseil municipal.

Tarifs municipaux

Les tarifs communaux 2024 des services suivants ont été approuvés : transport urbain, cinéma, opérations funéraires, vente de bois, régie environnement, dépôt ou collecte de déchets autres que ménagers, réfection des chaussées, fourrière animale, fourrière automobile, reproduction de clefs bâtiments et portails, taille de haie sur domaine public, travaux réalisés par les services communaux.

Infos Municipales

Protégeons les sentiers et les pistes cyclables, changeons nos habitudes !

Les chemins et les pistes cyclables sont des lieux très fragiles. Ils sont dégradés par les éléments (vent, pluie) et, plus particulièrement, par la fréquentation des véhicules.

Chaque année, les agents municipaux font de leur mieux pour les entretenir et les réparer. Le coût annuel pour leur entretien s'élève à 38 000 €.

L'an dernier, la nouvelle piste cyclable a coûté 1,2 millions d'euros de travaux. Elle apporte confort, tranquillité et sécurité aux usagers. Les retours sur cette réalisation sont très positifs.

Il est donc important de se donner les moyens de les protéger car la sauvegarde et la qualité du territoire insulaire est l'affaire de tous. C'est pour cette raison que la municipalité a décidé de limiter la circulation des véhicules à moteur et de fermer des tronçons de chemins au transit, à l'année.

Par exemple :

1. Pointe du But à La Belle Maison, accès possible via le Grand Phare
2. La Meule aux Vieilles, accès possible via la route du Sémaphore et le chemin du Clouzy

L'accès à la côte demeure toujours possible par des voies transversales.

Depuis la mise en place de ce dispositif, en septembre dernier, des agents municipaux, pendant leur travail, ont été agressés verbalement et physiquement. Des poteaux et des chaînes ont été maintes fois détériorés et volés.

Ces éléments, laissés sur place, sont très dangereux pour les usagers (ex. : tube en acier coupé). Cette attitude est inacceptable.

C'est à tout un chacun de modifier ses habitudes. Ce nouveau dispositif va permettre :

- d'améliorer notre confort de circulation ainsi que notre sécurité (moins de voitures et de chemins abîmés),
- de fortement diminuer les coûts d'entretien,
- de privilégier la mobilité douce.

A long terme, grâce aux efforts de tous, la nature gardera sa place et les paysages toute leur beauté.



Tri à la source des biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets (déchets végétaux et alimentaires) et leur valorisation sont obligatoires.

Les coquilles d'œufs, épluchures de légumes, déchets du jardin ou encore le marc de café doivent pouvoir être jetés ailleurs que dans le bac destiné aux ordures ménagères (bac à couvercle bleu) afin de faire l'objet d'une valorisation spécifique.

La commune a donc désormais l'obligation de proposer aux habitants une solution de tri. Pour cela, elle vend, à tarif réduit, pour les foyers qui disposent d'un espace extérieur, des composteurs afin qu'ils puissent procéder au compostage de leurs biodéchets.

Des solutions peuvent être proposées aux particuliers qui n'ont pas cette possibilité. Nous les invitons à se rapprocher du service environnement afin que le projet de composteur partagé leur soit expliqué et proposé.

Informations au service environnement : 02 51 59 45 42 ou dechets@ile-yeu.fr

Forum de l'emploi saisonnier

Ce forum met en relation directe, sur une demi-journée, des entreprises qui recrutent et des demandeurs d'emploi, des étudiants...

Cette année, **il aura lieu le samedi 24 février, de 10h à 12h30, au Pôle Économique**, rue des Bossilles.

La mairie recrute des saisonniers

La mairie a recours, chaque année, à l'embauche de saisonniers pendant la saison estivale et surtout les vacances scolaires. Plus de 50 postes sont à pourvoir dans les différents services municipaux.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous renseigner auprès du service recrutement de la mairie : recrutement@ile-yeu.fr ou au Relais-Emploi, rue des Bossilles, à L'Île d'Yeu ou relais.emploi@ile-yeu.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2024

Exploitation de la laverie du camping

La commune de L'Île d'Yeu approuve les termes de la convention qui sera passée avec la SARL La Tornade Bleue, entreprise retenue, à l'issue d'un appel d'offres, pour l'exploitation de la laverie libre-service du camping municipal, dans le cadre d'une délégation de service public.

Subvention à l'office de tourisme

Une subvention de 144 974,38 € sera attribuée à l'office de tourisme en 2024 pour lui permettre de remplir les missions de services publics qui lui sont confiées : Accueil, information, promotion touristique et commercialisation.

Adhésion au Comité Départemental de l'Agriculture

L'adhésion à l'association du Comité de Développement de l'Agriculture est renouvelée pour 2024, 2025 et 2026, avec une cotisation annuelle de 20 €. Le CDA, entité porteuse entre autres du projet Terres Fert'île, agit pour la mise en œuvre d'actions répondant à plusieurs axes : consolidation des exploitations agricoles en place, aide à l'installation de porteurs de projets, stabilisation du prix du foncier, gestion du défrichage des zones agricoles retenues comme prioritaires, mise en œuvre du projet Au F'île de l'eau...

Projet Terre Fert'île

Le plan de financement du Comité de Développement de l'Agriculture pour 2024-2026, prévoyant un soutien financier de la mairie à hauteur de 45000 € par an, dans le cadre du Projet Terres Fert'île, est approuvé par le conseil municipal. Depuis 8 ans, le partenariat passé avec le CDA a permis la réalisation de nombreuses actions. En 2018, le projet Terres Fert'île a obtenu le label Projet Alimentaire de Territoire, attribué par l'Etat. Le PAT valide la reconnaissance des actions conduites en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durable et locale. Pour L'Île d'Yeu, il comprend 3 axes : le foncier agricole et l'installation (continuité du projet Terres Fert'île), la gestion de l'eau agricole (projet Au F'île de l'eau) et des actions autour des filières alimentaires.

Dispositif d'aide Commerce-Artisanat

Dans le cadre du programme LEADER 2024-2027, 4 collectivités du Nord-Ouest Vendée (dont L'Île d'Yeu) ont exprimé leur souhait de remettre en place un dispositif commun d'aide commerce-artisanat « Pays de la Loire Commerce-Artisanat ». Inscrit dans la fiche action « encourager la transition vers une économie plus durable », ce dispositif permettra aux projets éligibles l'obtention d'une aide de ces fonds européens en complément de celle accordée par la collectivité. Les projets soutenus porteront principalement sur des investissements en matière

de mobilier. La commune de L'Île d'Yeu approuve la mise en place de ce dispositif pour lequel elle prévoit d'allouer le budget maximum de 12 000 €/an.

Renouvellement urbain - îlot de la Belle Poule

La commune de L'Île d'Yeu décide de confier à l'Établissement Public Foncier de la Vendée une mission d'acquisition et de portage financier sur le secteur de la Belle Poule. La convention passée avec l'EPF de la Vendée a pour objectif la réalisation d'un projet de renouvellement urbain à vocation d'habitat de l'îlot de la Belle Poule.

Réaménagement du Port de la Meule

Dans le cadre du projet d'aménagement et de réhabilitation du Port de la Meule, le conseil municipal valide le projet de démolition des sanitaires actuels en vue d'une reconstruction, avec conformité aux normes PMR, dans la continuité du sentier Ouest. Le permis d'aménager sera déposé prochainement.

Ambassadeurs du tri

Au travers d'une convention, la commune de L'Île d'Yeu valide la mise à sa disposition temporaire d'ambassadeurs du tri, pour 2024, par le syndicat TRIVALLIS, pour l'exercice de sa compétence « collecte des déchets sur le territoire » comprenant un volet sensibilisation.

Frais de déplacement pour le personnel communal

Le conseil municipal décide de revaloriser les indemnités de frais de déplacements (repas et hébergement), conformément aux textes en vigueur.

Création de postes saisonniers

Pour la saison 2024, la création de 57 postes saisonniers, d'une durée allant jusqu'à 6 mois, est décidée par le conseil municipal pour les services suivants : Culture, Patrimoine, Police Municipale, SEVE, jeunesse, voirie, développement durable - Natura 2000.

Augmentation de crédit budget de la zone artisanale

Le budget zone artisanale a contracté des emprunts dont deux sont à taux variable. Les taux d'emprunts ayant augmenté, le conseil municipal valide une augmentation de crédit de 25 000 € dans ce budget afin de mandater les échéances d'intérêts, tout en prévoyant les intérêts courus non échus.

Crédits dépenses d'investissement

Le conseil municipal décide de permettre, avant l'adoption des budgets primitifs 2024, à Mme la maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, pour certaines opérations du budget principal et des budgets camping, zone artisanale, régie des services de collecte des ordures ménagères,

assainissement et certains chapitres des budgets transport public et hydrocarbures.

Acquisition d'un bien

La commune de L'Île d'Yeu décide l'acquisition d'un bien (parcelle bâtie de 1230 m²) situé en zone UB, impasse du Puits Raimond, au prix de 675 000,00 € (+ 21 600,00 € d'honoraires).

Acquisition de parcelles pour alignement

La commune décide l'acquisition de 2 parcelles (34 m² et 83 m²), situées rue du Murier, en vue d'un alignement, pour l'euro symbolique. Cette décision permet de régulariser la situation de ces 2 parcelles déjà occupées aujourd'hui par une portion de voirie publique.

Vente de terrains

Conformément à son objectif de favoriser l'accession à la propriété, le conseil municipal valide la vente de 2 terrains, dont les attributions se sont faites par tirage au sort : le premier (379 m²), situé rue de l'Arméria, en faveur de Mr Baptiste Fournier, pour le prix de 66 325,00 € (net vendeur) et le second (270 m²), situé rue de la Corderie, en faveur de Mme Cynthia Taraud, pour le prix de 47 250,00 € (net vendeur).

Révision rémunération maître d'oeuvre projet du Ponant

En raison d'une augmentation du montant des travaux d'agrandissement de l'école du Ponant initialement prévu, liée à des évolutions initiées par le maître d'ouvrage, le conseil municipal adopte la nouvelle rémunération du maître d'oeuvre : 227 480,00 € au lieu des 206 175,00 € HT définis au début du projet.

Adoption du projet d'agrandissement de l'école du Ponant

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail du personnel, la commune a décidé de réaliser une extension et le réaménagement partiel de l'école du Ponant. Le conseil municipal adopte le projet. La demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire) sera déposée prochainement.

Animation Les Taine-bottes

Un animation char à voile sera proposée aux enfants adhérents de la structure des Traine-bottes en mars/avril 2024. Afin de permettre le déroulement de cette animation qui sera assurée par l'entreprise Ile Evasion Yeu, le conseil municipal décide de solliciter une autorisation d'occupation du domaine public maritime auprès de la DDTM.

SOLIDARITÉ

Rétrospective de trente ans de Téléthon à L'Île d'Yeu

L'association Frédéric, créée en 2011 pour gagner en indépendance et pour pouvoir organiser des événements hors période du Téléthon, existe en tant que collectif depuis plus de trente ans, dans ce même but de réunir des fonds en faveur de la recherche médicale.



L'Association Française contre les Myopathies, ou AFM, est une association française de malades et parents de malades créée en 1958 et reconnue d'utilité publique depuis 1976. Elle a vu le jour à l'initiative de deux pères dont les fils étaient atteints d'une myopathie de Duchenne : Bernard Barataud et Pierre Birambeau. Si les parents de malades mènent un combat sans relâche contre ces maladies génétiques, rares, évolutives et lourdement invalidantes depuis toutes ces années, c'est Christian Cottet, son actuel président, qui a participé, à la fin des années quatre-vingt, à la création, au sein de l'organisation, du groupe d'intérêt, « Amyotrophie spinale ».

Touché par cette maladie il y a trente-sept ans, le couple Barreteau a décidé, dès 1993, de créer le collectif Frédéric, en mémoire de leur fils décédé d'une amyotrophie spinale en 1988 : « les Islais se sont toujours montrés très présents autour de nous. Je pense que tout le monde peut se sentir concerné par ce combat », explique Violetta Barreteau, présidente de l'association Frédéric. Les dernières avancées de la recherche concernant les myopathies donnent beaucoup d'espoir aux familles touchées par cette maladie qui était encore trop peu connue à cette époque.

Le progrès de la science s'explique en partie par les millions d'euros mis à disposition, depuis 1987, grâce au Téléthon et à la générosité des Français. Deux tiers des fonds sont destinés directement à

ce combat contre les maladies rares, le reste des dons permet d'aider les familles. L'argent participe au financement des programmes de recherche en France, dans le reste de l'Europe, au Japon et aux États-Unis. Pour ce qui est de la France, c'est le laboratoire Généthon, situé à Évry, dans l'Essonne, qui a été créé par l'AFM en 1990, sur une idée du professeur Daniel Cohen, concernant la cartographie du génome humain. Issu d'un accord entre une association de malades et le Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH) de Jean Dausset, ce laboratoire, pionnier du déchiffrement du génome humain et de la découverte des gènes responsables des maladies génétiques, s'est orienté vers la conception, le développement et la production de médicaments de thérapie génique pour les maladies rares. Sur L'Île d'Yeu, la société de chasse et le club de pétanque ont été les premiers à être sollicités, dès 1993, pour aider la famille Barreteau au moment de la création de leur collectif. Énormément de personnes se sont par la suite fédérées autour de l'association Frédéric. Les nombreux bénévoles qui se sont succédés au fil des années ont toujours su s'adapter à l'air du temps : « nous avons organisé un bal de fin d'année, qui se déroulait au Casino, durant quatre années successives. Patrice Bernard a énormément aidé à sa mise en place. Les soirées étaient organisées en faveur de l'association Frédéric et du service jeunesse de l'île. » Collègues de travail et amis ont contribué au triomphe de la première année. Une

partie des recettes avait permis d'installer une patinoire, durant deux années consécutives, pour les jeunes de l'île et l'autre partie avait été affectée à la recherche génétique.

Bingos alimentaires, ventes de brioches vendéennes, écoles des fans, questions pour un champion, concours de pétanque, Domino'thons, concours de crêches maritimes, conférence scientifique, course solidaire... Même une soirée « Mec'thons » avait été improvisée au Casino, avec repas dansant animé par des majorettes d'un drôle de genre : « Les Tribordais aussi ont animé, plusieurs années de suite, des repas au restaurant bar « le Navigateur », repas préparés par Francette aidée de plusieurs bénévoles. L'association HandiYeu s'investit également depuis plusieurs années. »

En effet, pour les trente ans de l'association, les coureurs d'HandiYeu se sont déguisés et ont réalisé cinq kilomètres le soir du lancement du Téléthon national, accompagnés des collégiens de l'île : « je m'étais rendu sur deux journées dans les écoles pour réaliser des démonstrations de Joëlette et ainsi, sensibiliser les élèves au handicap. Les enfants et leurs parents ont répondu présent le soir de la course », commente Cyril Girard, président de l'association HandiYeu.

L'entreprise « ValorYeu » a aussi su faire la différence avec une invention moderniste : « le vélo recycleur a permis de récolter 183 € avec 1 kg 83 de matières plastiques. Cette action nous a donnés des idées pour la suite, nous allons pouvoir établir un partenariat avec ValorYeu pour vendre de petits objets en faveur de la recherche. »

L'association Frédéric, c'est aussi l'art et la manière d'acheminer les dons à la science : « équipes de cyclistes, baleinières, bateau de la SNSM, hélicoptère... » Mais, le plus gros du travail reste la mise en place des kermesses qui nécessite plusieurs mois de préparation et la présence de nombreux bénévoles : Bénédicte et Marc Perrot, Gisèle Augereau, les nombreuses associations Islaises ainsi que leurs bénévoles... Ce ne sont pas moins de cent personnes qui travaillent d'arrache-pied pour que chaque kermesse soit un succès : « nous nous rendons sur le continent pour récu-

pérer les lots. De nombreuses enseignes nous fournissent leurs invendus. L'île d'Yeu n'est pas en reste puisque tous ses habitants sont énormément solidaires depuis toujours ».

De la débrouille, une organisation millimétrée et beaucoup d'entraide font de l'association Frédéric le ciment de sa pérennité : « c'est toujours la même équipe au bureau depuis sa création, je les remercie infiniment. » Violetta rappelle par ailleurs la nécessité d'avoir des

gens autour de l'association pour pouvoir prêter main-forte à diverses occasions : « chacun vient aider quand il le souhaite et surtout quand il peut. L'adhésion est gratuite et nous ne demandons pas de subventions. La mairie se montre toujours conciliante lorsque nous sollicitons le prêt d'une salle ou de matériel ».

A l'issue de cette année 2023, l'association Frédéric a pu remettre un chèque de 15 000 € à la recherche, grâce à l'investissement et à la solidarité de la population

Islaise : « nous sommes à une moyenne de 4 € par habitant ». Aussi, chose peu courante, un très généreux donateur particulier a offert un don de 300 000 €, qui a été envoyé directement au siège Parisien. La prochaine assemblée générale de l'association Frédéric aura lieu au mois de mars.

Contact : 06 77 01 16 30

Auteur : Valentine Lanave



EMBEILL'ÎLE
PEINTURE
Etienne TARAUD
PLUS DE 15 ANS D'EXPÉRIENCE

PEINTURE - DÉCORATION
INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR - NEUF - RÉNOVATION

VENTE DE PEINTURES PROFESSIONNELLES & FOURNITURES AUX PARTICULIERS

ZA - Route de la Marèche - 85350 ILE D'YEU
☎ 06 28 02 09 99
✉ embellilepeinture@gmail.com f Embell'île Peinture

R SARL
RIOU FRÈRES
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Mathieu
RIOU

Intérieur / extérieur
Neuf & Rénovation

16 Rue de puits mulet | 85350 Ile d'Yeu
Tél. : 02 51 58 41 35 | riou.peinture@gmail.com

DEFI CUISINES



DE LA CONCEPTION JUSQU'À L'INSTALLATION
AVEC DES ACTEURS LOCAUX

- Cuisine d'intérieur
- Cuisine d'extérieur et mobilier de jardin
- Aménagement d'intérieur
- Petits électroménagers

42 rue de la Prée aux Ducs - 85330 Noirmoutier en l'île
christine.lecollaire@defi-cuisines.fr
06 34 24 38 60

ALCEM TP

9 rue Fosse Morine - ZA de la Marèche - 85350 L'ILE D'YEU
02 51 58 80 28 - alcem@orange.fr

TERRASSEMENT – ASSAINISSEMENT
LOCATION DE MATÉRIELS AVEC ET SANS CHAUFFEUR
CONCASSAGE – AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
DÉMOLITION EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR
DÉFRICHAGE – NETTOYAGE TERRAIN



NOUVEAU
VIDANGE – CURAGE – DÉPANNAGE
ENTRETIEN ASSAINISSEMENT

L'équipe vous propose un large choix pour vos travaux en extérieur (réseaux électrique, eau potable, télécom et assainissement tout à l'égout), création et réhabilitation de votre assainissement non collectif.

Nous avons obtenu
la charte de qualité ANC
(assainissement non collectif)



Assainissement
non collectif
en Vendée

SOLIDARITÉ

Accompagner les personnes qui ont perdu leur conjoint



L'association des « conjoints survivants et parents d'orphelins » a pour but d'aider, informer et défendre les personnes qui ont perdu leur conjoint. En Vendée, pas moins de 44 052 personnes sont veuves. Claudie Groisard participe de manière active à cette association, sur l'île, en tant que responsable de secteur. C'est à la suite du décès de son mari, Henri Groisard, survenu il y a vingt-cinq ans, qu'elle a décidé d'adhérer à l'association : « Henri avait une entreprise multiservice qui se trouvait à la place de l'actuelle entreprise « Saveurs Islaises ». Il faisait de l'électricité. Il avait commencé à la maintenance du froid dans les cales de bateaux. S'en est suivie toute la partie électronique : ordinateurs, tables traçantes et GPS, dans les années 70/80. Il n'avait pas été à l'école sur le continent pour apprendre tout ça mais il étudiait tout le temps, c'était un passionné », explique Claudie, qui m'accueille dans son salon. L'octogénaire se sent investie par la mission d'accompagnement et d'écoute qui lui revient depuis plus de vingt ans : « j'ai connu cette situation. C'est dur de se retrouver seule du jour au lendemain. Il faut réussir à remonter la pente à ce moment-là. On veille au moral des nouveaux et on discute des difficultés que nous pouvons traverser ». Claudie apprécie accompagner les gens qui le souhaitent :

« Je le fais par plaisir. Lorsque l'on veut être responsable d'une association, il ne faut pas compter son temps et il ne faut pas compter son argent ». L'association bénéficie, par la mairie, d'une subvention de 450 €. Les cotisations ne permettent pas de maintenir l'antenne Islaise à flot : « sur les vingt-cinq euros d'adhésion, une partie part dans les caisses de l'association nationale et une autre pour le département, ce qui fait qu'il nous reste 3,50 € par adhérent pour L'île d'Yeu. »

En vingt ans, une perte de droits

Si acquis il y a eu, depuis soixante-dix ans, les problématiques rencontrées actuellement par toutes ces femmes sont multiples mais ont en dénominateur commun, une baisse de leur niveau de vie : « nous sommes soixante-trois adhérents dont deux hommes. Ils ne rencontrent pas les mêmes problématiques que les femmes. Ils viennent essentiellement pour le lien social. Les femmes aussi ont un sentiment de solitude, mais elles rencontrent également des soucis d'ordre financier, puisque la réversion pour les veuves est seulement de 54 %, avec la perte d'une demi-part pour la plupart des personnes concernées ». Se retrouvant seules, l'entretien des maisons devient compliqué à assumer : « les charges restent les mêmes ».

Femme dynamique, l'octogénaire assure la liaison entre les adhérents et les responsables de l'association en se rendant plusieurs fois par an sur le continent pour assister aux conseils d'administration qui se déroulent à La Roche-sur-Yon. En 2024, l'antenne Vendéenne dont dépend L'île d'Yeu prévoit l'organisation d'une réunion à thème, de rencontres festives, de sorties et de séjours en village vacances. Pour rompre la solitude et lutter contre l'isolement, Claudie organise aussi, sur l'île, de petits événements tout au long de l'année : « un repas convivial a été organisé au mois de septembre 2023 au restaurant la Cabane du Pêcheur, après la réunion de secteur annuelle, en présence de la présidente de Vendée Maryvonne Bulteau. Nous étions quarante membres. »

Auteur : Valentine Lanave

Permanence de l'association

Le 2^{ème} jeudi du mois
de 10h30 à 12h00
38, rue du Puits Neuf.

l'île eau courant
INSTALLATION - DÉPANNAGE - VENTE
ARTIPOLE

**ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE
ZINGUERIE - POÊLE
ÉLECTROMÉNAGER
TV - ANTENNE**

RGE Quali Sol RGE Quali Bois RGE Quali Pac

7 rue Pierre Henry - 85350 L'ILE D'YEU
02 51 26 03 23

ile.eau-courant@orange.fr

J.élec

TOUS TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ

Neuf - Rénovation
Dépannage

Julien Deshayes 06 19 04 02 24 j.elec@outlook.fr

ELEC RASS

Electricité - Domotique
Informatique - Dépannage

Pierre-Antoine
Tél. 07 88 27 21 91
Mail : elecparass@gmail.com

Jep Atelier

VENTE ET RÉPARATION

**Cycles
Motocultures
Accessoires**
Toutes marques

28 rue des Eaux
85350 L'île d'Yeu
06 45 52 46 09
jepatelier@outlook.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h30 / 14h30 - 18h00

**Océan
GARDIENNAGE**

Gardiennage de caisses de garde-meubles

- Gardiennage bateaux
- Gardiennage de garde-meubles
- Location de containers
- Stockage d'archives

Richard NAUD
Tél. 06 16 38 22 21

DÉCOUPE ADHÉSIFS
SUR MESURE

**LETTRES, NUMÉROS
ET FORMES PERSONNALISÉES**

Application sur panneaux, vitrines, véhicules...
Immatriculations bateaux

l'écho
de L'île d'Yeu

Tél. 06 38 31 09 65
Mail : echo.yeu@orange.fr

SPORT

Yeu Ovalie place la formation des jeunes au coeur de ses priorités



Créé en 2021, à l'initiative d'un petit groupe de passionnés, le club de rugby de L'Île d'Yeu était initialement une antenne du club de St-Hilaire de Riez. Face au succès rencontré, très rapidement, le club a décidé de voler de ses propres ailes, c'est ainsi que l'association Yeu Ovalie est née en 2022.

En juillet 2023, le bureau a connu un renouvellement important. Sans hésiter, la nouvelle équipe a inscrit l'accueil des jeunes joueurs comme une priorité !

Le bureau est composé de 6 personnes auxquelles s'ajoutent plusieurs membres qui apportent leur aide au travers de commissions, plus particulièrement les commissions « Sportive » et « Evènement ».

Cette saison, le club compte 43 adhérents dont 23 sont des enfants (filles et garçons), répartis entre les catégories M6 à M14 (moins de 6 ans à moins de 14 ans). A noter que, jusqu'au niveau M8, les enfants pratiquent une forme de jeu adaptée : le rugby à toucher. Le jeu avec contact ne commence quant à lui qu'à partir du niveau M10.

Yeu Ovalie se structure pour assurer la formation des jeunes

Les 6 entraîneurs, Mathieu, Alexandre, Jean-Yves, Patrice, Alexis et David, se relaient pour assurer les entraînements des jeunes qui se déroulent le samedi après-midi. Tous titulaires de l'UF1 (1^{er} niveau de formation d'entraîneur), ils poursuivent

actuellement leur formation avec l'objectif d'obtenir l'UF2 puis l'UF3 et surtout de proposer un encadrement de qualité. Le club est actuellement en cours de labellisation école de rugby.

En plus des entraînements, le club fait participer ses jeunes à certains plateaux organisés par la ligue des Pays de la Loire sous la forme de regroupements géographiques. Les enfants ont ainsi pu participer à un 1^{er} plateau au cours de cette fin d'année 2023, obtenant même de très bons résultats.

Les M10 qui jouent en équipe de 5 se sont classés 2^{ème} sur 9. Le club prévoit de les inscrire à d'autres rencontres entre février et avril 2024.

Pour la catégorie M14, les compétitions se pratiquent avec 10 joueurs sur le terrain (+ remplaçants). Le club de L'Île d'Yeu ne comptant que 5 enfants sur cette tranche d'âge, une entente avec le club de Challans est à l'étude pour permettre aux jeunes Islais de participer à des compétitions. Lors des prochains plateaux, les équipes auront le plaisir de présenter le tout nouveau maillot du club qui a pu voir le jour grâce à la participation des sponsors insulaires.



Une équipe séniors loisirs mixte (de 15 ans à ...)

Yeu Ovalie, c'est également une équipe séniors composée de 20 joueurs/joueuses qui se retrouvent tous les lundis pour un entraînement hebdomadaire. L'objectif sportif annuel pour cette équipe seniors « Loisirs » est la participation aux phases finales régionales organisées par la ligue en fin de saison. Cette année, l'accent ayant été mis sur les compétitions jeunes, l'équipe ne devrait pouvoir disputer le nombre de plateaux requis (chaque équipe doit participer à un minimum de 3 plateaux) pour gagner sa place aux phases finales 2023/2024. En revanche, cet objectif est déjà fixé pour la saison 2024/2025.

Nouveauté 2024 – Yeu Ovalie ouvre une section baby rugby

Fidèle aux objectifs fixés par la nouvelle équipe de dirigeants, Yeu Ovalie proposera, à partir de février/mars, une activité baby rugby, pour les enfants de 3 à 6 ans. Pour assurer l'encadrement de ce jeune public, 4 entraîneurs ont suivi récemment une formation.

Organiser des évènements sur Yeu

N'ayant pu organiser des plateaux sur Yeu au cours de cette saison 2023/2024, le club Islais proposera, dès la saison prochaine, la tenue d'un voire plusieurs plateaux sur L'Île d'Yeu. En 2025, le club envisage la 1^{ère} édition de son tournoi de beach rugby, durant la saison estivale, afin de proposer une animation et de faire découvrir le jeu à toucher à tous ceux qui le souhaiteront... Avec seulement 3 ans d'existence, Yeu Ovalie ne manque pas de projets. Avec une équipe de bénévoles motivée, de beaux jours sont promis à la pratique du rugby sur L'Île d'Yeu...

Credit photo : Yeu Ovalie

Pratique

Entraînement seniors le lundi de 19h à 20h30

Entraînement jeunes le samedi de 14h à 15h30

Au complexe sportif, stade Jean Teraud ou sur la piste d'athlétisme.



A 50 METRES DE LA GARE MARITIME
31 RUE CALYPSO - 85350 ILE D'YEU
casyeu@orange.fr - 0251585716

HORAIRES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU JEUDI : 9H00 À 12H30 - 15H30 À 19H00

VENDREDI : 9H00 À 12H30 - 15H30 À 19H30

SAMEDI : 9H00 À 19H00

FERMÉ LE DIMANCHE

GRAND DESTOCKAGE
sur de nombreux produits
de marque de distributeur
DE -10% À -50%

POINT CHAUD
BOULANGERIE



NOUS PRIVILÉGIONS LA PÊCHE LOCALE ET DE SAISON

ARRIVAGES QUOTIDIENS DE POISSONS, COQUILLAGES ET CRUSTACÉS.

ET LE PETIT PLUS !
Ne vous occupez de rien, nous **NETTOYONS VOS POISSONS.**

Commandez nos fameux **PLATEAUX DE FRUITS DE MER !**
Faîtes plaisir de façon originale en offrant des **BONS CADEAUX** de la valeur de votre choix.

PORT-JOINVILLE
☎ 02 51 58 53 88

SAINT-SAUVEUR
☎ 02 51 58 50 13

TICKETS RESTAURANT ACCEPTÉS
RÈGLEMENTS À DISTANCE

SUPER U
☎ 02 51 26 00 63

Suivez l'actualité de la poissonnerie sur notre page

POISSONNERIE.HENNEQUIN @ ORANGE.FR

SUPER U

HORAIRES

- LUNDI AU JEUDI : 9H00 - 12H30 / 15H30 - 19H00
- VENDREDI ET SAMEDI : JOURNÉE CONTINUE DE 9H00 À 19H00

FERMÉ LE DIMANCHE

JEUDI 15 FÉVRIER 2024
Un tablier « fabrication française » OFFERT
Dès 60,00 € d'achats

SERVICES PHOTOS
NUMÉRIQUES & ARGENTIQUES
ET CRÉATION D'OBJETS PERSONNALISÉS

Rue du Nord
(100 m après La Poste)
Tél. 02 51 58 36 35

LIVRAISON A DOMICILE

ART ET ARTISTES

Comment Pierre Bertrand, Peintre de la Marine, est arrivé sur Yeu ?

Beaucoup connaissent Pierre Bertrand comme peintre de L'Île d'Yeu, par le biais des tableaux exposés dans la salle des mariages de la mairie, à la gare maritime et au Musée de la Pêche. Certains ont même la chance de posséder ses tableaux. Les plus anciens se souviennent peut-être même de lui peignant sur le port ou sur la côte sauvage, ou connaissent sa fille Nicole qui nous a quittés le 29 avril 2022.

J'ai eu la chance de partager de longs moments avec Nicole, à la fin de sa vie. Elle a eu la générosité de me livrer ses souvenirs et de m'autoriser à lire ses archives, réparties dans plusieurs classeurs et aujourd'hui conservées aux Archives Départementales de la Vendée. Pierre Bertrand était très attaché à L'Île d'Yeu et pourtant sa présence sur l'île est presque le fruit du hasard. Pour comprendre pourquoi cet artiste est venu si souvent sur notre île de 1926 aux années 1950, il nous faut repartir dans les années qui précèdent son arrivée et saisir la farouche détermination qui lui a permis de devenir peintre.

Né en 1884 à Lorient, Pierre Bertrand est d'origine bretonne et vendéenne. Il est destiné à suivre la voie de son père et de son grand-père, militaires de carrière. Son goût pour la peinture et le dessin vient de son grand-père qui avait rapporté des croquis de la campagne de Tunisie. Contre l'avis de ses parents, Pierre Bertrand quitte le Prytanée militaire à 18 ans et décide de devenir peintre. A Hennebont, il se lie d'amitié avec le peintre Jean Bertrand Pégot-Ogier qui le forme à la peinture, tout en le dissuadant de se lancer dans une carrière hasardeuse de peintre professionnel.

Pierre Bertrand est résolu, son père lui a coupé les vivres, il choisit d'aller à Paris pour y faire son service militaire et rentrer dans les milieux artistiques. Au bout de 4 ans de service, il devient le secrétaire particulier de Francis de Croisset, riche écrivain mondain et amateur de peinture. Son patron lui laisse du temps pour s'adonner à son art et Pierre Bertrand profite de ces périodes de liberté pour aller peindre les thoniers de L'Île de Groix. Mobilisé en août 1914, il est blessé au bout de 18 mois puis fait prisonnier. De nombreux jeunes gens meurent, dont son ami Pégot-Ogier. Très marqué par la guerre, Pierre-Bertrand va être actif dans les réseaux d'anciens combattants, organisant à leur profit des expositions et soutenant leurs œuvres

caritatives tout au long de sa vie. Les premières expositions arrivent à Nantes, dans la Galerie Mignon Massart, aujourd'hui disparue. Pierre-Bertrand se réinstalle à Groix où il peint en compagnie de Mathurin Méheut. Il produit une peinture figurative, faite de scènes locales et documentaires. Il pratique aussi la photographie, immortalisant les goémoniers, les femmes du pays Bigouden. Il s'affiche ouvertement comme un artiste breton. Ses peintures ont du succès, les scènes exotiques de Bretagne sont recherchées des collectionneurs d'art. Se manifeste également, dans les années 1920, un regain du régionalisme breton, courant dans lequel s'insère la production de Pierre Bertrand. Claude Monet, avec ses célèbres paysages de Belle Île en Mer, réalisés en 1886-87, est aussi source d'inspiration.

Au cours des étés 1919 et 1920, Pierre Bertrand peint à Noirmoutier où il se frotte à une lumière plus vive et cherche d'autres sujets. Il voyage enfin sur la côte d'Azur, où il découvre la peinture fauve, et rencontre sans doute le peintre Henri Lebasque. L'artiste explore différentes lumières et de nouveaux paysages. En 1921, Pierre Bertrand fait la connaissance d'Yvonne Dulac, fille d'un notable de La Rochelle. Le couple s'installe ensuite à La Rochelle, dont le port a été largement peint par Pierre Bertrand. Le peintre vend très bien ses tableaux aux notables de La Rochelle, relations de sa belle-famille. En mars 1925, Pierre Bertrand réalise une première exposition personnelle à Paris. La critique salue sa « marche vers la lumière » disant que « ce breton pouvait ne jamais s'évader des grisailles [...] qui font le charme mélancolique de son pays natal [...] dans les brumes de Groix, son œil s'attachait aux colorations vives des thoniers » (Préface de Francis de Croisset sur le carton d'invitation de l'exposition à la Galerie Devambeze).

Pierre-Bertrand est enfin reconnu grâce à cette exposition parisienne, il s'agit maintenant de produire plus de tableaux et de développer sa carrière professionnelle.

C'est dans ce contexte que sa fille Nicole Bertrand vit ses toutes premières années. Beaucoup sur L'Île d'Yeu l'ont connue. Elle naît en 1924 et est très vite confiée à sa grand-mère de La Rochelle, laissant ses parents libres de voyager entre Paris, la Vendée et la Bretagne, souvent à bicyclette. La grand-mère décède, les parents doivent récupérer leur fille pour l'élever et trouver en même temps un lieu pour

peindre. Ce sera L'Île d'Yeu, dont Pierre Bertrand a entendu parler par Henri Lebasque, qui y avait séjourné en 1919. Il est facile sur ce petit territoire d'avoir accès à une multitude de paysages, proches en distance, et l'on peut peindre pendant que la famille profite de la plage.

En juillet 1926, les Bertrand embarquent donc pour L'Île d'Yeu et louent une maison sur le port. Le voyage est une expédition à l'époque, Pierre-Bertrand prend une photo de la famille sur le vapeur les emmenant à Port Joinville, cliché précieusement conservé par ses descendants. L'artiste travaille tout l'été en extérieur, peignant la mer du haut des rochers. Dès 1926, il représente le Vieux Château. Sur l'île, il retrouve des paysages bretons et la lumière éclatante du sud. Il propose, en octobre, à la galerie Mignon-Massart une première production de peintures de L'Île d'Yeu qui rencontre un vif succès. La famille Bertrand va désormais passer plusieurs longs étés sur L'Île d'Yeu, Pierre Bertrand peignant, Nicole jouant avec ses voisins, les garçons Gaborit, Jacques, Jean et Michel, neveux turbulents des demoiselles du balcon dont certains se souviennent encore. L'une d'entre elle, Antoinette, s'adonne, à ses heures perdues, à la peinture et vend ses petits tableaux sur bois au profit de la kermesse paroissiale. Elle a sans doute été inspirée et peut-être guidée par Pierre-Bertrand...

Pierre-Bertrand restera très actif sur l'île de 1926 jusqu'à la guerre. L'artiste, vêtu de sa vareuse de pêcheur, parcourt les chemins avec son matériel, s'intéressant à la mer, aux côtes rocheuses, aux plages, aux ports, aux villages, à la campagne et aux Islais !

Disparu en 1975, Pierre-Bertrand, nous a laissé d'innombrables œuvres qui ont permis de faire connaître la beauté et la lumière de L'Île d'Yeu à un large public de collectionneurs et d'amateurs d'art. L'exposition « L'Île d'Yeu de Pierre-Bertrand ou le bonheur d'y peindre », organisée par la Mairie de L'Île d'Yeu en collaboration avec Nicole Bertrand, a commémoré, en 2005, les 30 ans de la mort du peintre.

Auteur : Hélène GABORIT

Si vous possédez des tableaux signés AG-Antoinette Gaborit ou des tableaux de Pierre-Bertrand, n'hésitez pas à me contacter : helene@gaborit.net

MEUBLES RAD'YEU

Elisabeth ROUET

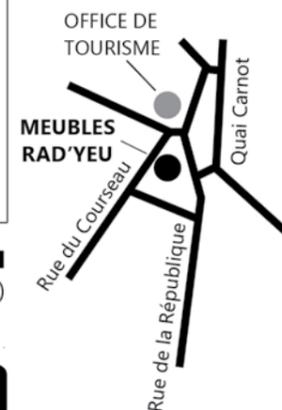
LITERIE - MEUBLES - SALON - DECO
MOBILIER DE JARDIN ...

PROMO LITERIE

OUVERT DU MARDI
AU SAMEDI
DE 9H30 A 12H
ET DE 15H30 A 18H
(FERMÉ DIMANCHE, LUNDI
ET JOURS FÉRIÉS)

1 rue du Courseau
(près de l'Office de Tourisme)
PORT-JOINVILLE

02 28 11 47 75



Rideaux
POINT DU JOUR TAPISSIÈRE DIPLÔMÉE

CONFECTION ARTISANALE ET SUR MESURE
DE VOS RIDEAUX, STORES-BATEAU ET VOILAGES

Clémentine MELIN • cxmelin@gmail.com • 06 30 93 55 64

DÉCOUPE ADHÉSIFS

SUR MESURE

LETTRAGES, NUMÉROS
ET FORMES PERSONNALISÉES

Application sur panneaux, vitrines, véhicules...
Immatriculations bateaux

l'écho
de L'Île d'Yeu

Tél. 06 38 31 09 65

Mail : echo.yeu@orange.fr

Chez les enfants

jeux, jouets & jeux de société

Jouets en bois • Kits créatifs • Puzzles • Déguisements

IDÉES CADEAUX À GOGO

enfants et adultes

OUVERT DU MARDI
AU SAMEDI

(LUNDI SUR RDV POUR
LES COMMERÇANTS)

DE 10H À 12H30
ET DE 16H À 19H

6 rue de la Croix
de Ker Châlon

06 28 06 72 70

BESOIN DE CONSEIL ?
Nous sommes là pour vous aider
à trouver le cadeau idéal.



Artisanat d'Art / Décoration d'intérieur

Détournons le carreau de carrelage basique et classique
pour en faire une création unique qui réinventera
votre décoration d'intérieur....



CARREAUX EN CÉRAMIQUE ILLUSTRÉS ET UNIS

Création de crédences, fresques, enseignes publicitaires...
Carreaux individuels à accrocher comme des petits tableaux...

13 rue du Coin du Chat - Port Joinville

Atelier de création et fabrication
Boutique Concept-Store (Affiches, sacs, papeterie, vaisselle ancienne revisitée...)

[moncarreauceramique.com](https://www.moncarreauceramique.com)

Agenda

FÉVRIER 2024

DI
11

Clown Mime - aaAhh Bibi
Clown-mime-bruiteur issu du Cirque du Soleil, Julien Cottreau nous offre, avec aaAhh BiBi, une histoire extra « ordinaire » en bruitages et en mimes.
Billetterie à l'Office de Tourisme et sur place le jour du spectacle.
16h00 - Le Casino

DI
18

Loto
organisé par l'association Danse-Twirling.
14h00 - Le Casino

JE
22

Vente de gâteaux
organisée par la G.A.P.S.Y. (Gestion des Activités Péri-Scolaires Yeu) pour soutenir les projets pédagogiques et culturels.
16h30 > 17h30 - Ecole du Ponant

SA
24

Concert rock - La Phaze
avec 4 Pichets pour 1 Vareuse en 1^{ère} partie
Quand l'engagement sans concession de textes aux sonorités ciselées rencontre la vélocité des musiques urbaines et le son organique des instruments reggaedub, cela donne La Phaze.
Billetterie à l'Office de Tourisme et sur place le jour du concert.
21h00 - Le Casino

ME
28

Spectacle jeune public
Sopryton ? Complètement Barano !
Un livre musical ouvert aux pieds des enfants et des plus grands.
10h30 - Le Casino

MARS 2024

SA
2

Concours de palets
organisé par le Handball Oya Club
18h30 - Chapiteau de La Citadelle

DI
3

Le Bal des Ratas
organisé par l'APEL. Inscriptions avant le 10 février 2024 : secretariatclgnoda@orange.fr ou 02 51 58 30 86.
12h00 - Le Casino

JE
7

Café-jeux pour les séniors
Découvrez de nouveaux jeux de société et stimulez vos neurones, en toute convivialité.
14h30 > 17h - Salle Mille Sabords (La Citadelle) - Gratuit

Le calendrier ci-dessus est donné à titre indicatif, à partir d'une programmation. Des événements peuvent être ajoutés, certains peuvent être reportés voire annulés. Besoin de précisions sur une animation, n'hésitez pas à vous renseigner à l'Office de Tourisme : Tél. 02 51 58 32 58 - www.ile-yeu.fr

MARS 2024 (SUITE)

JE
7

Soirée Loups-Garous de Thiercelieux
Jeu d'ambiance organisé par l'association MysterYeuse. Inscription conseillée au bar de L'Escadrille.
19h30 - Bar de L'Escadrille

SA
9

Concert blues - Blood Siren - Sarah McCoy
Il y a la voix de Sarah qui touche en plein coeur ; mais également un équilibre parfait entre la beauté mélodique du piano de Sarah et la sensualité des arrangements intimistes...
Billetterie à l'Office de Tourisme et sur place le jour du concert.
21h - Le Casino

SA
23

Théâtre - Le Misanthrope
Le metteur en scène, Thomas le Douarec, nous offre une version moderne du chef-d'œuvre de Molière en transposant l'action de la pièce de nos jours, dans le monde des jet-setteurs.
Billetterie à l'Office de Tourisme et sur place le jour du concert.
21h00 - Le Casino

DI
24

Loto
organisé par l'amicale des Canotiers.
14h00 - Le Casino

VE
29

Carnaval - Boom et Bal à La Citadelle
organisé par l'école du Ponant.
Ouvert à tous !
A partir de 16h30 - La Citadelle

AVRIL 2024

LU
1^{er}

Concours de pétanque en doublette
organisé par la Pétanque Islaïse.
14h - Stade Eugène Breton

JE
4

Théâtre - Atout Coeur
Pièce interprétée par l'association Théâtrale Islaïse.
21h00 - Le Casino

VE
5

Théâtre - Atout Coeur
Pièce interprétée par l'association Théâtrale Islaïse.
21h00 - Le Casino

AVRIL 2024 (SUITE)

SA
6

Théâtre - Atout Coeur
Pièce interprétée par l'association Théâtrale Islaïse.
21h00 - Le Casino

DI
7

Théâtre - Atout Coeur
Pièce interprétée par l'association Théâtrale Islaïse.
15h00 et 21h00 - Le Casino

SA
13

Cirque - Plus Haut !
Comme sortie des eaux ou plutôt des O, la cie Barolosolo vous présente ce spectacle, fortement inspiré de l'univers du cirque de Calder, rempli de personnages hauts en couleurs. Tous les ingrédients sont réunis pour offrir un vrai spectacle de cirque.
Billetterie à l'Office de Tourisme et sur place le jour du concert.
18h00 - Le Chapiteau

DEUX RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE UTILE

Dimanche 25 Février

Grand nettoyage des plages, sentiers et bois

Organisé par le collectif Les NettoYEurs du Dimanche et le Club des Baleinières

9h30 > 17h00 (mais chacun donne le temps qu'il peut !)

Rendez vous sur le parking du bois des Coucoucs (entre l'école de voile et la plage des Sapins)

2 départs : 9h30 et 14h30. Pensez à ramener vos gants !

Renseignements sur la page Facebook : Les NettoYEurs du Dimanche.

Judi 14 mars

Journée don du sang

Collecte de sang, sur inscription sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Venez nombreux !

11h > 14h - Le Casino

Ateliers pour les personnes de plus de 60 ans

Ateliers mémoire - Gratuit

Faire travailler sa mémoire en atelier convivial, échanger avec les autres participants, découvrir des stratégies de mémorisation. 8 et 29 février, 14 et 28 mars 2024, de 10h30 à 11h30, salle Mille Sabords.
Renseignements/Inscriptions : 02 28 12 91 35.

Ateliers découverte des techniques de bien-être

3 thèmes proposés : Yoga, auto-massage et réflexologie
Tarif : 6 € par cycle. Renseignements et inscriptions : CCAS - 02 28 12 91 35.

PROCHAINE PARUTION : MARDI 2 AVRIL 2024

l'écho
de L'Île d'Yeu

- Demande de publicité
- Dépôt des petites annonces
- Remise des infos associatives

JUSQU'AU 17 MARS

VOTRE PUBLICITÉ DANS L'ECHO DE L'ÎLE D'YEU

Pour mettre en avant votre activité, L'Echo de L'Île d'Yeu vous propose plusieurs formules de parutions :

- **Formule à l'année** : tarif par parution avantageux pour une présence dans tous les numéros de L'Echo de L'Île d'Yeu et une visibilité toute l'année.
- **Formule 3 à 5 parutions ou 6 à 8 parutions** : pour cibler une ou certaines période(s) de l'année.
- **Formule 1 parution** : pour communiquer sur une période précise ou sur un événement.



L'Echo de L'Île d'Yeu • Tél. 06 38 31 09 65 • Mail : echo.yeu@orange.fr

Visites guidées



Visites guidées du Service Patrimoine

FÉVRIER 2024

Me 14	Escape game à La Citadelle Adulte : 9 € - Tarif réduit* : 4 € Animation réservée au plus de 13 ans	9h30, 11h00 et 12h30
Me 21	Assaut du Vieux Château Tarif unique (à partir de 7 ans) : 6 € Gratuit pour les moins de 7 ans Visite du Vieux Château Adulte : 4 € - Tarif réduit* : 2 € Gratuit pour les moins de 7 ans	10h30 14h30 et 15h30
Ve 23	Balade nocturne à Saint-Sauveur Tarif unique (à partir de 7 ans) : 6 € Gratuit pour les moins de 7 ans RDV à l'église de Saint-Sauveur	20h00
Me 28	Enquête au Vieux Château Tarif unique (à partir de 7 ans) : 6 € Gratuit pour les moins de 7 ans Visite du Vieux Château Adulte : 4 € - Tarif réduit* : 2 € Gratuit pour les moins de 7 ans	10h30 14h30 et 15h30

MARS 2024

Ve 1^{er}	Les Mystères de La Citadelle Tarif adulte : 9 € - Tarif réduit* : 4 € Gratuit pour les moins de 7 ans RDV cour de La Citadelle	14h30
Je 7	Chasse au trésor autour du Cours du Moulin 1 livret : 6 € RDV cour de La Citadelle	14h30 et 14h45
Ve 8	Cherche et trouve à La Citadelle 1 livret : 6 € RDV cour de La Citadelle	10h30

* Tarif réduit : enfants 7 à 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi

Renseignements et billetterie à l'Office de Tourisme
Rue du Marché - Port-Joinville - Tél. 02 51 58 32 58

mnc
R E C Y C L A G E

MATÉRIAUX ■ NÉGOCE ■ CONCASSAGE
RECYCLAGE

L'entreprise MNC RECYCLAGE propose le négoce de différents matériaux concassés, recyclés ou venant de carrières.

Un large choix de différents types de matériaux vous est proposé : graviers et galets décoratifs, ardoise, dallage gneiss,...



IMPASSE DE LA GRAVAIRE
85350 L'ILE D'YEU

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Bureau : 9 rue de la Fosse Morine - 85350 L'île d'Yeu
02 51 58 80 28 ■ alcem@orange.fr

BOUTIQUE VALORYEU

22 Bis Quai de la chapelle - île d'Yeu



Fabrication
d'objets du quotidien



Filets de pêche recyclés



Service d'impression 3D
réparation & création

Purificateur d'eau
ORISA®



Horaires sur
valoryeu.com
02 51 58 25 53

S'Taupe Net

GROISARD FABRICE

Taupier agréé n° 85-4531, résidant sur L'île d'Yeu

Contrat à l'année avec suivi

Tél. 07 81 84 13 94

Mail : audal@orange.fr

Turbé Mousnier
PÉPINIÈRE

Aménagement

Entretien jardin

Pépinière

Maçonnerie

Clôture

POTERIES - ARBRES FRUITIERS
PLANTS DE LÉGUMES...

HORAIRES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU SAMEDI : 10H00 - 12H30 / 15H00 - 18H30

Route de la Croix - 85350 L'île d'Yeu
Mail : tmarie.pepiniere@gmail.com

Tél. 06 75 68 69 01

Bibliothèques

Bibliothèque Municipale du Ponant

Route des Sicardières - 02 51 59 03 40
bibliotheque@ile-yeu.fr
Hors vacances : mardi (16h30-19h), mer-
credi et samedi (10h-12h30 et 16h30-19h)
Vacances d'hiver (zone B) : mardi, mercre-
di et samedi (10h-12h30 et 16h30-19h).

Bibliothèque paroissiale de Port-Joinville

Bibliothèque associative
Rue Gabriel Guist'hau (en face de l'église)
Décembre à mars : mercredi et di-
manche (11h-12h).

Bibliothèque de St-Sauveur

Bibliothèque associative
Rue du Gén. Leclerc (en face de l'église)
06 85 33 00 87
Décembre à mars : mercredi et samedi
(11h-12h).

Actualité sportive

Football - Société Sportive Islaise

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	N	P	F
1	SOULLANS	26	10	8	2	0	0
2	ST JEAN DE MONTS	22	11	7	1	3	0
3	LE POIRÉ SUR VIE	18	11	4	6	1	0
4	L'ILE D'YEU	18	10	6	0	4	0
5	SALIGNY	14	11	4	2	5	0
6	BOUIN / BOIS DE CENÉ	14	11	4	2	5	0
7	BEAUVOIR SUR MER	14	12	4	2	6	0
8	LES LUCS SUR BOULOGNE	13	10	4	1	5	1
9	ST-ÉTIENNE / PALLUAU	12	11	4	2	5	0
10	ROCHESERVIÈRE	11	11	2	5	4	0
11	LA GÉNÉTOUZE	8	11	2	2	7	0
12	ST-GERVAIS	7	9	2	1	6	0

RÉSULTATS

Dimanche 7 janvier : Saligny - Yeu : 7 - 2

Dimanche 21 janvier : Les Lucs sur Boulogne - Yeu : 2 - 3

Dimanche 28 janvier : Yeu - Beauvoir : 1 - 0



CALENDRIER

Dimanche 11 février : Rocheservière - Yeu

Dimanche 18 février : Yeu - Bouin/Bois de C. (15h00)

Dimanche 10 mars : Yeu - Le Poiré sur Vie (15h00)

Dimanche 17 mars : Yeu - Saligny (15h00)

Dimanche 24 mars : St-Etienne du Bois - Yeu

Oya Volley-Ball

CHAMPIONNAT RÉGIONAL - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	P	F
1.	PORNIC	25	10	9	1	0
2.	L'ILE D'YEU	23	10	8	2	0
3.	REZÉ	19	10	6	4	0
4.	ST-HERBLAIN	16	10	6	4	0
5.	BOUFFÉRE	14	9	5	4	0
6.	LA ROCHE SUR YON	14	10	4	6	0
7.	ST-NAZAIRE	12	10	4	6	0
8.	VENDRENNES	5	11	2	9	0
9.	AIZENAY	5	10	1	9	0



RÉSULTATS

Dimanche 10 décembre
Saint-Herblain - Yeu : 1 - 3

Samedi 6 janvier
Boufféré - Yeu : 1 - 3

Dimanche 21 janvier
Saint-Nazaire - Yeu : 3 - 0

Dimanche 28 janvier
Rezé - Yeu : 2 - 3

CALENDRIER

Dimanche 18 février
Pornic - Yeu

Dimanche 17 mars
Yeu - Boufféré (14h30)

Dimanche 7 avril
Aizenay - Yeu

Samedi 13 avril
Yeu - La Roche VB (21h00)

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	P	F
1.	STE-FLORENCE	26	9	9	0	0
2.	FONTENAY LE COMTE	25	9	8	1	0
3.	AIZENAY	19	10	6	4	0
4.	LA ROCHE SUR YON 1	15	9	6	3	0
5.	LES SABLES D'OLONNE	14	9	4	5	0
6.	CHALLANS	12	9	4	5	0
7.	LES LANDES GÉNUSSON	7	9	2	7	0
8.	LA ROCHE SUR YON 2	3	9	1	8	0
9.	L'ILE D'YEU	2	9	1	8	0



RÉSULTATS

Dimanche 3 décembre
La Roche VB (2) - Yeu : 3 - 1

Dimanche 10 décembre
Yeu - Les Sables d'O. : 0 - 3

Dimanche 7 janvier
La Roche VB (1) - Yeu : 3 - 1

Dimanche 28 janvier
Les Landes Gén. - Yeu : 3 - 1

CALENDRIER

Dimanche 18 février
Aizenay - Yeu

Dimanche 25 février
Yeu - Fontenay (11h30)

Dimanche 17 mars
Ste Florence - Yeu

Dimanche 24 mars
Yeu - La Roche VB 2 (11h30)

Handball Oya Club

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	N	P	F
1	POUZAUGES	36	12	12	0	0	0
2	LES ACHARDS	30	12	9	0	3	0
3	SÈVRE	28	12	8	0	4	0
4	BENET	27	12	7	1	4	0
5	LES HERBIERS	27	12	8	0	4	0
6	LES SABLES D'OLONNE	22	12	5	0	7	0
7	PAYS DES ESSARTS	22	12	5	0	7	0
8	MAGNILS REIGNIERS	22	11	7	1	3	0
9	CHANTONNAY	22	12	5	0	7	0
10	FOUSSAIS PAYRÉ	16	12	2	0	10	0
11	L'ILE D'YEU	15	11	2	0	9	0
12	FONTENAY LE COMTE	12	12	0	0	12	0



RÉSULTATS

Dimanche 3 décembre
Yeu - Sèvres : 23 - 25

Dimanche 10 décembre
Les Essarts - Yeu : 40 - 31

Dimanche 7 janvier
Benet - Yeu : 23 - 19

Dimanche 21 janvier
Foussais Payré - Yeu : 35 - 33

CALENDRIER

Dimanche 11 février
Yeu - Les Sables d'Olonne

Dimanche 18 février
Yeu - Pouzauges

Dimanche 17 mars
Les Herbiers - Yeu

Dimanche 24 mars
Yeu - Benet

Dimanche 7 avril
Fontenay - Yeu

Tennis Club Islais

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL SÉNIORS - 2^{ÈME} DIVISION - PHASE PRÉLIMINAIRE

	Equipe	Pts	Joués	G	P	N
1.	TC CHALLANDAIS	6	2	2	0	0
2.	ATLANTIQUE TC 85	4	2	1	1	0
3.	TC DE SAINTE FOY	4	2	1	1	0
4.	TC CHATEAU D'OLONNE	4	2	1	1	0
5.	TC FLAVOIS	4	2	1	1	0
6.	LE FENOULLER	3	1	1	0	0
7.	TC ST JEAN DE MONTS	2	2	0	2	0
8.	TC ISLAIS	1	1	0	1	0

RÉSULTATS

Dimanche 26 novembre
TC Challandais - Yeu : 4 - 0

Dimanche 17 décembre
TC Ste Foy - Yeu : 3 - 2

Dimanche 21 janvier
TC Château d'Olonne - Yeu : 5 - 0

CALENDRIER

Dimanche 18 février
TC Flavois - Yeu

Billard Club Islais

Le Billard Club Islais vous informe

Janvier, le mois des vœux, alors, à toutes les personnes intéressées, nous voulons bien que vous veniez jouer avec nous.

Venez, filles et garçons, faites les curieux, tentez votre chance !

Formation débutant gratuite.

L'équipe du Billard Club Islais vous accueille au fort de Pierre Levée, salle n°26. Vous y trouverez 4 billards (3 français et 1 américain). Venez pratiquer ou découvrir ce sport d'une simplicité extrême, zéro investissement, le club prête le matériel.

Contactez-nous :

billard.club.islais@gmail.com : laissez-nous vos coordonnées, nous convenons d'un rendez-vous ou 06 85 98 27 26 ou 06 71 22 27 88

Programme 2024

- Suivi moyenne individuel
- Du 2 au 4 avril : Rencontre amicale avec le club de Périgny
- Initiation, sur demande

Tarifs 2024, selon votre choix

- Cotisation : 40,00 €
- La partie adhérent : 2,00 €
- La partie visiteur : 3,00 €
- Forfait annuel ou mensuel

Déchèterie

Ouverture déchèterie

La Recyclerie - Boutique

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F	F	F			
15h - 17h30	F	F				

La Recyclerie - Apports

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F	F				10h
14h15 - 17h	F	F				F

Déchèterie de la Marèche

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F					
14h15 - 17h						

Le Pôle de la Gravaire

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F					
14h30 - 18h						

 **Fermé**
 **Ouvert**

Calendrier des collectes des déchets - 2024

 **ORDURES MÉNAGÈRES**

Dans le bac à couvercle bleu

 **EMBALLAGES**

En vrac dans le bac à couvercle vert ou jaune

Janvier	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Février	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Mars	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Avril	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Mai	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Juin	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
L 1	Férié			S1	J 1					V 1					L 1	Férié			S14	M 1	Férié				S 1				
M 2					V 2					S 2					M 2					J 2					D 2				
M 3					S 3					D 3					M 3					V 3					L 3				S23
J 4					D 4					L 4				S10	J 4					S 4					M 4				
V 5					L 5				S6	M 5					V 5					D 5					M 5				
S 6					M 6					M 6					S 6				S19	M 7					J 6				
D 7					M 7					D 7					L 8				S15	M 8					V 7				
L 8					J 8					S 9					M 9					J 9	Férié				D 9				
M 9					V 9					D 10					M 10					V 10					L 10				S24
M 10					S 10					L 11				S11	J 11					S 11					M 11				
J 11					D 11					M 12					V 12					D 12					M 12				
V 12					L 12				S7	M 13					S 13				S20	M 14					J 13				
S 13					M 14					J 14					D 14				S16	M 15					V 14				
D 14					J 15					V 15					L 15					M 16					S 15				
L 15					V 16					S 16					M 16					J 16					D 16				
M 16					S 17					D 17				S12	M 17					V 17					L 17				S25
M 17					D 18					L 18					J 18					S 18					M 18				
J 18					L 19				S8	M 19					V 19					D 19					M 19				
V 19					M 20					M 20					S 20					L 20	Férié				J 20				
S 20					M 21					J 21					D 21					M 21					V 21				
D 21					J 22					V 22					L 22				S17	M 22					S 22				
L 22					V 23					S 23					M 23					J 23					D 23				
M 23					S 24					D 24					M 24					V 24					L 24				S26
M 24					D 25					L 25				S13	J 25					S 25					M 25				
J 25					L 26				S9	M 26					V 26					D 26					M 26				
V 26					M 27					M 27					S 27					L 27					J 27				
S 27					M 28					J 28					D 28					M 28					V 28				
D 28					J 29					V 29					L 29				S18	M 29					S 29				
L 29										S 30					M 30					D 30					D 30				
M 30										D 31					V 31														
M 31																													



INFORMATIONS au 02 51 59 49 59 - dechets@ile-yeu.fr
 Service encombrant payant : Suez au 02 51 58 78 57



DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

06 47 17 42 44
oya@multitraitements.fr

TRAITEMENT DES TAUPES

Particuliers / Professionnels



DÉRATISATION

Particuliers / Professionnels



DÉSINSECTISATION

Guêpes / frelons
 Traitement chenilles : élagage, cerclage, écopiège



DÉMOUSSAGE TOITURE

Traitement 100% végétal

DÉSINFECTION

Débarras / Désinfection

32 rue de la Belle Poule - 85350 L'Île d'Yeu



PRÉSENT SUR L'ÎLE D'YEU
 DEPUIS PLUS DE 20 ANS

Maindron TRAITEMENTS
 Protecteur du bâti depuis 1984

Yeu

TRAITEMENT DES BOIS*

LUTTE CONTRE L'HUMIDITÉ*

Insectes xylophages
 vrillettes, capricornes ...

Remontées capillaires
 salpêtre, ...

Champignons lignivores
 mères, ...

Condensation / Ventilation positive
 moisissures, ...

Termites

*Certifications Qualibat
 1522- 1523 - 1532- 1542



Maindron Traitements
02 40 40 14 10
contact@maindron-traitements.fr
www.maindron-traitements.fr



Numéros utiles

- **Mairie** - 02 51 59 45 45
Quai de la Mairie, Port-Joinville
- **Office de Tourisme** - 02 51 58 32 58
Rue du Marché, Port-Joinville
- **Pompiers** - 18 ou 112
- **Cabinet médical** - 02 51 59 39 00
Urgence du soir et week-end - 02 51 44 55 66
- **Urgence vitale** - 15 (SAMU)
- **Gendarmerie** - 17
- **SNSM** - Tél. 02 51 58 32 01
- **Crossa Etel** - 02 97 55 35 35 ou 196
- **Sémaphore** - 02 51 58 31 01
- **Police Municipale** - 02 51 59 59 74
- **Centre anti poison** - 02 41 48 21 21

Santé

- Hôpital**
Hôpital local 02 51 26 08 00
Impasse du Puits Raimond
- Pharmacie**
Pharmacie du Port 02 51 58 35 06
- Médecine générale**
Cabinet Médical, 45 rue Calypso 02 51 59 39 00
- Cabinet dentaire**
Marie Vanhoven, 6 rue Jules Verne 02 51 59 80 55
- Infirmiers**
Cabinet d'infirmiers libéraux 02 51 58 30 59
39 rue de la Chapelle
- Kinésithérapeutes, Masseurs**
Cabinet Kiné 02 51 59 34 43
35 rue de la Chapelle
- Ostéopathes**
■ Mme Gravier Sixtine 06 03 25 24 90
■ M. Lassalas Edouard 06 12 58 05 07
■ M. Mérian Julien 06 89 58 10 04
■ Mme Thibault Michelle 06 66 87 85 93
- Réflexologie**
Mme Arnoud Claire 06 40 29 50 44
- Pédicure, Podologue**
M. Robin Mathys 07 63 52 19 88
- Maison Dép. des Solidarités et des Familles**
Gare maritime, quai Vernier
■ Centre médico-psychologique enfants 02 51 35 44 08
■ Mme Riolland, orthophoniste 07 87 02 12 97
■ Mme Vallin, orthoptiste 06 38 13 56 92
■ Protection maternelle et infantile 02 51 58 21 57
■ Mme Delaboudinière (psy. enfants) 06 68 44 79 56
- Centre de Consultations**
20 rue du Puits Neuf
■ Mme Pénard, psychomotricienne 06 33 88 39 46
■ Mme Dumoulin (psy. adultes) 06 87 92 34 03
■ Mme Bagnarossa, orthoprothésiste 02 40 25 85 18
■ Médecine des Gens de Mer 02 51 23 98 75
- Vétérinaire**
Cabinet vétérinaire 02 51 59 60 41

Services publics

- Service jeunesse**
■ Halte Garderie 02 51 58 75 94
Rue des Gâts Prompts - Port-Joinville
■ Les Galopins (3 à 5 ans) Tél. 02 51 58 36 24
Rue du Docteur Viaud Grand Marais - St-Sauveur
■ La Baleine Bleue (6 à 8 ans) 02 51 58 36 24
Rue du Docteur Viaud Grand Marais - St-Sauveur
■ Les Traine Bottes (9 à 12 ans) 02 51 59 29 94
81 rue Duguay Trouin - Port-Joinville
■ L'Espace Jeunes (à partir de 13 ans) 02 51 59 46 88
Rue du Pû - Port-Joinville
■ Point Information Jeunesse 09 88 66 49 53
Rue du Pû - Port-Joinville
- Autres services publics**
■ Maison de l'Emploi 02 51 59 44 19
Rue des Bossilles (Pôle économique - Ecole des pêches)
■ Espace Numérique 02 51 59 44 76
Rue des Bossilles (Pôle économique - Ecole des pêches)
■ Point Information Famille 02 28 12 91 22
Rue du Docteur Viaud Grand Marais - Saint-Sauveur
■ Trésor Public 02 51 58 30 66
Quai de la Chapelle - Port-Joinville
■ CCAS 02 28 12 91 36
38 rue du Puits Neuf

Services maritimes

- Affaires maritimes** 02 51 59 42 60
Rue de la Galiote - Port-Joinville
Capitaine de Port 02 51 58 20 39
Port de Plaisance 02 51 58 38 11

Divers

- La Poste** 36 31
Météo 32 50

Les Marées

Février 2024

Date	Pleine mer				Basse mer	
	Matin	Coëf	Soir	Coëf	Matin	Soir
J 1	07:54	59	20:17	55	02:12	14:38
V 2	08:33	50	21:05	46	02:52	15:19
S 3	09:26	42	22:23	38	03:40	16:10
D 4	10:54	35	--:--	---	04:40	17:18
L 5	00:14	34	12:50	36	05:54	18:39
M 6	01:31	39	14:06	45	07:13	19:52
M 7	02:28	52	15:02	59	08:20	20:50
J 8	03:15	67	15:48	76	09:16	21:40
V 9	03:59	83	16:31	91	10:05	22:26
S 10	04:41	97	17:11	103	10:52	23:12
D 11	05:22	107	17:51	109	11:38	23:57
L 12	06:04	110	18:29	110	--:--	12:23
M 13	06:45	107	19:07	103	00:43	13:07
M 14	07:27	97	19:44	90	01:29	13:52
J 15	08:09	83	20:22	74	02:17	14:39
V 16	08:57	65	21:13	56	03:09	15:31
S 17	10:10	48	23:36	42	04:07	16:32
D 18	12:27	37	--:--	---	05:18	17:49
L 19	01:18	35	13:55	37	06:41	19:14
M 20	02:22	41	14:53	46	08:00	20:24
M 21	03:06	52	15:32	58	09:00	21:15
J 22	03:37	63	16:00	68	09:46	21:56
V 23	04:03	73	16:25	77	10:24	22:31
S 24	04:30	80	16:50	82	10:57	23:03
D 25	04:57	84	17:17	86	11:28	23:33
L 26	05:24	86	17:43	86	11:57	--:--
M 27	05:50	86	18:09	84	00:02	12:25
M 28	06:17	82	18:36	79	00:31	12:53
J 29	06:46	76	19:04	72	01:01	13:22

Mars 2024

Date	Pleine mer				Basse mer	
	Matin	Coëf	Soir	Coëf	Matin	Soir
V 1	07:16	67	19:35	62	01:34	13:54
S 2	07:50	57	20:14	51	02:11	14:31
D 3	08:36	45	21:20	40	02:55	15:19
L 4	10:06	35	23:31	31	03:54	16:27
M 5	12:31	31	--:--	---	05:14	18:03
M 6	01:07	35	13:53	42	06:49	19:31
J 7	02:09	50	14:48	60	08:03	20:32
V 8	02:58	70	15:33	80	08:57	21:21
S 9	03:41	89	16:13	97	09:45	22:07
D 10	04:22	104	16:50	110	10:31	22:52
L 11	05:01	114	17:27	116	11:15	23:37
M 12	05:41	117	18:03	115	11:59	--:--
M 13	06:20	111	18:38	106	00:21	12:42
J 14	06:59	99	19:11	90	01:06	13:26
V 15	07:37	82	19:45	72	01:53	14:12
S 16	08:19	62	20:27	52	02:43	15:02
D 17	09:25	44	22:08	36	03:40	16:01
L 18	12:16	31	--:--	---	04:52	17:22
M 19	00:55	30	13:40	32	06:22	18:53
M 20	02:01	37	14:33	43	07:44	20:03
J 21	02:44	50	15:07	56	08:39	20:52
V 22	03:13	62	15:32	67	09:21	21:31
S 23	03:37	72	15:55	76	09:56	22:04
D 24	04:03	80	16:21	83	10:27	22:34
L 25	04:29	85	16:46	87	10:56	23:03
M 26	04:55	88	17:12	88	11:23	23:32
M 27	05:21	87	17:38	86	11:51	--:--
J 28	05:48	85	18:06	82	00:01	12:19
V 29	06:17	79	18:36	75	00:32	12:49
S 30	06:48	70	19:09	65	01:06	13:22
D 31	08:25	59	20:52	53	01:44	15:01

Reproduction des prédictions de marées du SHOM pour L'île d'Yeu - non vérifiées par le SHOM et réalisées sous la responsabilité de l'éditeur.
© Shom - 2024 - N° d'autorisation : 2023-657 - Reproduction interdite



Clare Arnoud
Réflexologie
Réflexologie plantaire & Chi Nei Tsang

Pour vous détendre, ou pour réguler un trouble, la réflexologie aide votre corps à retrouver son équilibre naturel.

Prise de RDV sur www.clairearnoud.fr

----- * -----

Contact : 06.40.29.50.44
claire.arnoud.reflexo@gmail.com

La réflexologie ne remplace pas un suivi ou un traitement médical.



YEU NAUTIC
VENTE NEUF ET OCCASION
RÉPARATION, ENTRETIEN BATEAUX
GARDIENNAGE - MÉCANIQUE

NEUF - PROMOTIONS

- Moteur 115 cv Suzuki - 20% de remise
- Opération remotorisation Mercury : 15% de remise sur tous les moteurs

VENTE OCCASION VISIBLE CHANTIER

- Bombard 550 explorer, moteur 80 cv

Port de Plaisance
Rue de la Galiote
L'île d'Yeu
yeunautic@orange.fr
02 51 26 07 13



HISTOIRE

Les premières voitures sur L'île d'Yeu

Pendant longtemps, les Islais se sont déplacés principalement à pied. Ils en ont fait des kilomètres et des kilomètres ceux qui se rendaient, de très bonne heure, au port pour aller à la mer ou celles qui embauchaient dans les usines de conserverie, par tous les temps. La marée comme le poisson n'attendaient pas. Enfin, comment ne pas penser aux interminables cortèges des mariés qui sillonnaient l'île de leurs maisons à la mairie, à l'église, au bal ? Il y avait, bien sûr, quelques charrettes comme celles des bouchers, celles de Boutin ou de Chenu qui proposaient leurs services notamment aux premiers estivants venus en villégiature à la belle saison. Certes, l'arrivée de la bicyclette facilita grandement les déplacements, mais dans beaucoup de familles, il y en avait une pour cinq à dix personnes. Les ouvrières des usines ne furent pas les dernières à en acquérir une dès qu'elles disposaient de l'argent suffisant (La Gazette N° 243 – Avril 2018). Avant 1914, les vélos étaient assez nombreux pour que le serrurier, Jean Boulesteix, précise sur sa réclame qu'il réparait aussi les cycles. Quand arriva la voiture automobile...

Francis Besnard, le précurseur

Il n'y avait, semble-t-il qu'une seule voiture automobile, avant la guerre 1914-1918, celle de Francis Besnard, un menuisier-ébéniste. Dans la revue *Oya-Nouvelles*, François Viroux en parle à l'occasion de son cinquantenaire, en 1953 : « Il possédait un de ces véhicules qui était muni d'un seul piston, d'un volant horizontal et d'un siège bien haut placé qui procurait au conducteur la satisfaction de dompter la route et d'admirer la nature. Sa voisine et épouse montait à ses côtés à l'aide d'un escabeau fabriqué de la main de son mari ébéniste, et tous les deux s'en allaient à la conquête du monde et de l'île, unis pour le meilleur et pour le pire. Il advenait parfois, qu'essoufflé, le bolide avait besoin de tous les efforts des passants pour gravir une pente trop raide... » Une véritable image d'Épinal !

Au lendemain de la 1^{ère} guerre mondiale

Il fallut attendre les années 1920 pour voir arriver quelques voitures automobiles, sonores et probablement pétaradantes. Les premiers automobilistes furent des commerçants ou des artisans qui utilisèrent leur véhicule principalement dans un but utilitaire : Léon Loyau, limonadier, rue de l'Abbesse, puis son fils Paul, boulanger que les plus anciens ont connu. Son commerce était à l'angle de la rue de l'Argenterie et de la rue du Coin du Chat. Sa boulangerie fut reprise par « P'tit Louis Caiffa » puis par Irénée Bénéteau. Les bouchers, Chenu et Boutin et naturellement Louis Pénard des *Nouvelles-Galeries-Insulaires* ; Bihel Turbé, « P'tit-Frère », le père de Roger qui exerça plusieurs activités dont celle de taxi... Leurs voitures automobiles ne passaient pas inaperçues quand on les devinait dans le lointain, précédées par le bruit de leur moteur. Dans les villages, on sortait sur le pas de la porte pour les voir passer. Dame, quels engins ! Les marins, certes, avaient eu l'occasion d'en voir dans les grands ports, mais pour les femmes et les enfants qui, pour la plupart, n'avaient pas quitté l'île, leur passage constituait un véritable événement.

Les premières contraventions

Nos quatre gendarmes, qui circulaient sur leur vélocipède, veillaient scrupuleusement à l'ordre et à la sécurité. Ils découvrirent probablement, en 1922, le *Décret concernant la réglementation de l'usage des voies ouvertes à la circulation publique*, devenu dans le langage courant le premier Code de la Route, promulgué le 27 mai 1921. Désormais, munis d'un redoutable sifflet depuis 1923, ils pouvaient interpellés les automobilistes ou les cyclistes en faute. Ils n'en eurent pas besoin le 1^{er} juin 1929. Pour la première fois, les gendarmes Ropars et Le Roux mirent en application ce fameux code la route. L'infraction était d'importance... pensez donc ! Léon Loyau, le limonadier de la rue de l'Abbesse, avait selon le procès-verbal « abandonné une voiture automobile sur la voie publique. » Cette négligence contrevenait à l'article sur les « embarras de la voie publique ». Cas identique pour René Chenu qui avait « laissé son véhicule sans nécessité sur la voie publique » ou encore pour le



Sur le port, devant l'Hôtel des Voyageurs, les vacanciers et leurs belles autos. 1938. Photo H. Guist'hau. Coll. Martin-Guist'hau.



Le docteur Imbert et Bihel Turbé qui fait ici le taxi. Coll. Roger Turbé.



Au volant, Anne Pillet, sœur d'Edmour et Emile du canot de sauvetage (Ymer), et devant Bébér Chaigepain qui tenait le magasin Decré. Coll. Christian Chaigepain

mareyeur Joseph Gallet qui avait « laissé sa camionnette sans nécessité, dépourvue de tout éclairage sur le quai Carnot » ; même motif pour le commerçant Christophe Des Bouillons, un commerçant du continent qui avait garé son véhicule sur le côté droit de l'étroite rue de la Tourette.

Autre motif, l'absence de permis de conduire... En 1935, un marin, Joseph Chalot, avait circulé avec une voiture automobile dépourvue de phares « estampillés » et n'était pas muni du permis de conduire. Ce fut aussi le cas d'un marin espagnol, Raphaël Rodriguez. Il avait emprunté la voiture de Tricot, qui tenait un café à La Meule. Ce réfugié de la guerre civile connaissait sans doute mal l'île car il eut l'imprudence de circuler avec un véhicule mal éclairé, sans permis de conduire... dans la rue de la Borgne où se trouvait, à cette époque, la gendarmerie... dans la gueule du loup ! Enfin, René Mollé, le cordonnier, possédait une *Citroën Trèfle* au cul pointu et conduisait sans détenir le permis de conduire. Il fut verbalisé le 18 septembre 1938 par les gendarmes Nobiron et Ropars pour le motif suivant : « conduisant son véhicule automobile sans être détenteur du permis de conduire et sans être accompagné d'une personne le détenant. » A cette époque, il était toléré de conduire une voiture dans la mesure où l'un des passagers

possédait le précieux document, même s'il ne conduisait pas lui-même... Mais nos braves gendarmes n'usèrent cependant qu'avec modération de leur pouvoir et on ne compte qu'à peine une dizaine de contraventions jusqu'à 1940...

L'entretien des voitures

Avoir une voiture sur L'île d'Yeu était naturellement une exception. Mais progressivement quelques vacanciers, les « baigneurs » comme on les appelait à cette époque, firent passer leur voiture. Cela ne devait pas être simple, car le « vapeur » n'était pas équipé pour soulever de pareils véhicules. A partir de la mise en service de l'*Insula-Oya* en 1935, la manœuvre devint plus aisée grâce à son mât de charge à l'avant. Les matelots perfectionnèrent leur technique en plaçant tout d'abord des madriers sous le châssis, puis des filets sous les roues pour éviter de trop endommager les véhicules de plus en plus imposants. C'est ainsi que les familles Michaud des Sapins, les Sauvestre du Ker Chalon ou les Guist'hau et plusieurs autres, purent utiliser leur voiture pour se rendre à la plage ou pour faire découvrir les sites de l'île à leurs amis. Mais se posait le problème de leur ravitaillement en carburant et de leur réparation en cas de panne.

L'essence était acheminée par des caboteurs dans de grands bidons de 50 litres qui étaient entreposés chez Bihel Turbé, quai de la Chapelle. Mais cela ne pouvait suffire, c'est pourquoi en 1930 le conseil municipal confia à l'entreprise de maçonnerie Auger le soin de construire dans le quartier du Pû un dépôt communal d'essence. Ce précieux carburant n'était pas uniquement destiné aux automobiles mais aussi à quelques bateaux à moteur. Dès 1905, un premier dundee de la *Saint-Charles* était motorisé. C'était un petit bateau de 18 tonnes construit aux Sables-d'Olonne. Mais ce n'est que vers les années 1920 que l'on vit augmenter très progressivement le nombre des bateaux à moteurs : sloops, pinasses ou vedettes. La progression de ces bateaux motorisés risquait de créer des accidents. En effet, les équipages venus des autres ports avaient coutume de manger sur le pont et pouvaient provoquer des incendies qui se seraient vite propagés d'un bateau à l'autre tellement ils étaient serrés dans le port. Le conseil municipal voulut mettre bon ordre et décida d'appliquer rigoureusement l'arrêté préfectoral interdisant, en 1930, tout feu à bord des bateaux à moteur. Il mit à leur disposition un local sur le port pour faire leur cuisine sans danger.

A cette époque, il n'y avait encore aucun garage dans l'île. L'homme de la situation fut Jérémie Turbé, le frère de Bihel. Il était parti jeune sur le continent et cumulait les fonctions de majordome et de chauffeur automobile chez un notable. Son matricule militaire indique qu'il était « mécanicien en moteurs ». Jérémie revint à L'île d'Yeu après la guerre, se maria avec une fille de l'île et s'associa avec Barranger, le charpentier de marine. L'un construisait les navires, l'autre entretenait et réparait les moteurs. Sa connaissance en mécanique lui permettait de mettre à la raison aussi bien les machines récalcitrantes des bateaux que celles des voitures. Ce métier prit de l'importance au fil des années et permit à Ferdinand Pénard de



Le 29 août 1937... en bas du Ker Chalon, sur la route qui mène au Bourg. Photo Guist'hau. Coll. Martin-Guist'hau.

devenir lui aussi mécanicien. Par contre, l'*Insula-Oya*, de la *Société de navigation L'islaise*, disposait d'un moteur Diesel et avait ses mécaniciens propres en la personne de James Bouchet et de Ferdinand Chaigepain.

Accidents et tôles froissées

La première victime d'un accident fut le limonadier Léon Loyau. Il possédait une camionnette *Dodge N°4* qu'il avait garée dans une rue du port quand survint la terrible explosion de la rue de la Chartreuse, le 29 juin 1928. La société Albaret employait des ouvriers qui désamorçaient des munitions tirées des épaves de la guerre 14/18. L'imprudence de l'un d'entre eux provoqua la mort de deux personnes, détruisit plusieurs maisons, décoiffa les toitures des usines et endommagea la camionnette de Loyau...

Un accident, dont nous avons une photo ci-dessus, se présente comme une histoire sans parole. Le journal *L'Etoile de la Vendée* a publié, à la fin du journal du 29 août 1937, les images de la semaine avec des images de plages du littoral vendéen, de bateaux rentrant au port et de cet accident survenu à L'île d'Yeu. La légende de cette photo ne donne aucune précision sur les personnes concernées. Qu'est-il arrivé à ce conducteur pour chavirer sa voiture à ce point en bas du Ker Chalon ? Personne, à ce jour, n'a semblé-t-il gardé mémoire de cet événement.

En 1938, un peintre américain, Ludwig Bemelmans (1898-1962), séjournait à L'île d'Yeu et se fit bousculer par la voiture du boulanger Paul Loyau, le fils de Léon. L'artiste fut blessé au bras et dut être hospitalisé à l'hôpital Dumonté. Il partagea sa chambre avec une petite fille, prénommée Madeleine, qui avait subi l'opération de l'appendicite. La petite fille enchantait l'artiste par sa vivacité. Il en fit l'héroïne d'aventures qui connurent un grand succès aux USA. Même si l'artiste situe cette rencontre à Paris, l'histoire est née chez nous, grâce à cet accident... si l'on peut dire ou écrire.

L'auto prenait ainsi place doucement dans la vie quotidienne insulaire et s'invitait même aux noces, quand les anciens comme Auguste Viaud du Ker Borny interprétaient rituellement à chaque banquet la chanson de Dariel's : « Enfin, j'ai une auto, enfin j'ai une auto ! Ah que c'est merveilleux l'automobile... » A défaut de pouvoir en posséder une, on pouvait en rêver ! Quand arriva la seconde



Marie-Thérèse Couthouis, en communiant accompagnée de sa maman, dans la voiture de madame Michau. Coll. Marie-Thérèse Couthouis.

guerre mondiale et la venue des troupes d'occupation avec leurs nombreux véhicules marrons ou vert kaki : automobiles, camions, motos-sidecars etc. Ce sera pour nous l'occasion d'évoquer dans le prochain *Echo de L'île d'Yeu*, les années qui suivirent la Libération et le développement des modes de transport.

Jean-François Henry



Roger Turbé au volant de son auto à pédales. 1931 Coll. Roger Turbé.

Cet article a été écrit en hommage à Roger Turbé, disparu dans les derniers jours de l'année 2023. Roger m'a très souvent aidé à la rédaction de cette chronique par ses souvenirs et par ses nombreux clichés. Mes remerciements s'adressent aussi à Marie-Christine et Claude Martin-Guist'hau, Jean-Paul Léger, François Pillet, Claude Turbé.

L'agence de L'ILE D'YEU - En immobilier de Caractère & de Prestige



TRANSPARENCE, SERIEUX, COMPÉTENCE...
Votre EXPERTE EN IMMOBILIER SUR L'ÎLE
Véronique DUTREUX - 06 25 90 54 47

Exigez l'Expérience d'une agence sur place, toute l'année, depuis plus de 26 ans !

Mon but est de faire de vous ma PRIORITÉ - CONFIEZ MOI VOTRE BIEN

« Très sollicitée par une clientèle exigeante en recherche d'un bien de Prestige, de Caractère, atypique, en situation privilégiée... je serais particulièrement heureuse de définir avec vous la meilleure façon de présenter votre propriété et cela en toute discrétion »

EXTRAIT des annonces de l'agence et sur notre site : maison à La Croix avec plus de 3300 m² constructible, maison ancienne dans le port, maison Port-Joinville, Les Martinières... et ci-dessous :

A VENDRE - SUR LES QUAIS



3 pcs
100 m²
1 ch
Bureau

LOCAL ET APPARTEMENT

675 000 €

Dossier n°2359 • A VISITER ! EMPLACEMENT EXCEPTIONNEL - TRÈS BELLE VUE MER

Port Joinville, en face de la gare maritime : A VENDRE les murs d'un local commercial, une vitrine, entrée, cave, archives et terrasses privées sur les QUAIS. Avec son appartement rénovation récente comprenant : une pièce de vie avec cuisine neuve équipée, 1 chambre, 1 SDD, 1 WC et caves. DPE : C. PNV : 655 000 € - Hon. TTC : 20 000 €.

EXCLUSIVITÉ AGENCE



120 m²
4800 m²
3 ch

MAISON

Nous consulter

Dossier n°2367 • RARE - A VISITER ! SITUÉE DANS LA PLAISIBLE LANDE DES BROCHES

OFFRANT UNE INTIMITÉ EXCEPTIONNELLE, SANS VOISINS PROCHES, A 300 M DES PLAGES. NOUS CONSULTER pour cette propriété sur une parcelle de plus de 4800 m² complètement arborée de plusieurs d'essences d'arbres. Maison comprenant : 1 salon, une cuisine moderne, une SAM, 3 chambres dont une en mezzanine, 2 salles d'eau, 3 WC, 1 cellier, 1 garage, 1 local vélos. DPE : D. PRIX NV : NC.

EN EXCLUSIVITÉ



1000 m²
Terrain
70%

TERRAIN CONSTRUCTIBLE

357 000 €

Dossier n°2370 • A NE PAS MANQUER !

KER CHALON : PROCHE DES COMMERCES ET DES PLAGES, DANS UN SECTEUR TRANQUILLE, BEAU TERRAIN CONSTRUCTIBLE au BOUT D'UN CHEMIN PRIVÉ, avec une constructibilité de 700 m², Électricité et eau à prendre sur la route. Assainissement autonome à prévoir. PARCELLE ARBORÉE AVEC UNE EMPRISE AU SOL DE 70 %.

EN EXCLUSIVITÉ



110 m²
6 pcs
4 ch

MAISON

1 437 000 €

Dossier n°2369 • MAISON - BELLE CONSTRUCTION

LA CROIX - PROCHE DES BELLES PLAGES, JOUXTANT UN CHEMIN DE TERRE, QUARTIER CALME ET BOISÉ, MAISON DE VACANCES SUR UN BEAU TERRAIN ARBORÉ ET NATUREL. Maison à mettre au goût du jour comprenant : un beau séjour plein SUD, une cuisine, 4 chambres dont une à l'étage, 1 SDB, 1D, 1 WC, 2 garages, terrasse. Le tout sur une parcelle de 2845 m² - DPE : NC. PRIX NV : 1 390 000 € - Hon. TTC : 47 000 €.

EN EXCLUSIVITÉ



12 pcs
230 m²
9 ch

MAISON FAMILIALE OU INVESTISSEMENT

Nous consulter

Dossier n°2355 • A VISITER QUARTIER CALME DU PORT

ON TOMBE SUR LE CHARME DE L'ANCIEN AVEC CETTE BELLE GRANDE PROPRIÉTÉ D'EXCEPTION AVEC 8 CHAMBRES DONNANT SUR 3 JARDINETS A L'ANCIENNE de 690 M², ENTOURÉE MURS DE PIERRES, ET SON GARAGE. Maison 1 comprenant quelques rénovations, 5 chambres, un grand séjour avec belle cheminée à l'ancienne, 2 SDD, une véranda. Pour la Location ou chambre d'Hôtes, maison 2 rénovée : 4 studios avec cuisine/chambre/SDD. DPE : E. Prix : NC.

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Georisques www.georisques.gouv.fr



2024 se nourrit de nos rêves d'hier



Que la nouvelle année voit éclore tous VOS PROJETS. Notre collaboration ainsi que votre fidélité sont les clés de notre réussite. Je suis toujours présente vos côtés, je reste la passerelle et relais de votre imagination... **BONNE ANNÉE A TOUS !**

S.A.S. Agence YEU Immobilier toutes transactions - au capital de 12 000.00 € - TVA intracommunautaire : FR2735022432500026
Carte professionnelle n° : CPI 8501 2020 000 045 064 Délivrée par : CCI de la Vendée - R.C. La Roche-sur-Yon. B 350 224 325



**Benjamin DUTREUX skipper professionnel & entrepreneur - 9^{ème} AU VENDÉE GLOBE 2020-2021
CAP SUR LE VENDÉE GLOBE LE 10/11/2024**

Sponsoring - Club des partenaires : dossier à la demande - dutreux.yeu@gmail.com

l'écho
de L'île d'Yeu

Ce numéro, tiré à 4500 ex., est une publication de L'Écho de L'île d'Yeu - 65 rue des Corsaires - 85350 L'île d'Yeu
Tél. 06 38 31 09 65 - Mail : echo.yeu@orange.fr - Directeur de la publication : Freddy Guerineau
SIRET : 539 463 018 00017 - Code APE : 5814Z - Année de création : 2023
ISSN 2999-9286 - Dépôt légal : février 2024.
Impression : Imprimerie Yonnaise - Acti Nord Beauvuy, 104 Rue du Clair Bocage 1, 85000 Moulleron-le-Captif
Les annonceurs et auteurs d'articles sont seuls responsables de leurs textes.